



CBC/RADIO-CANADA

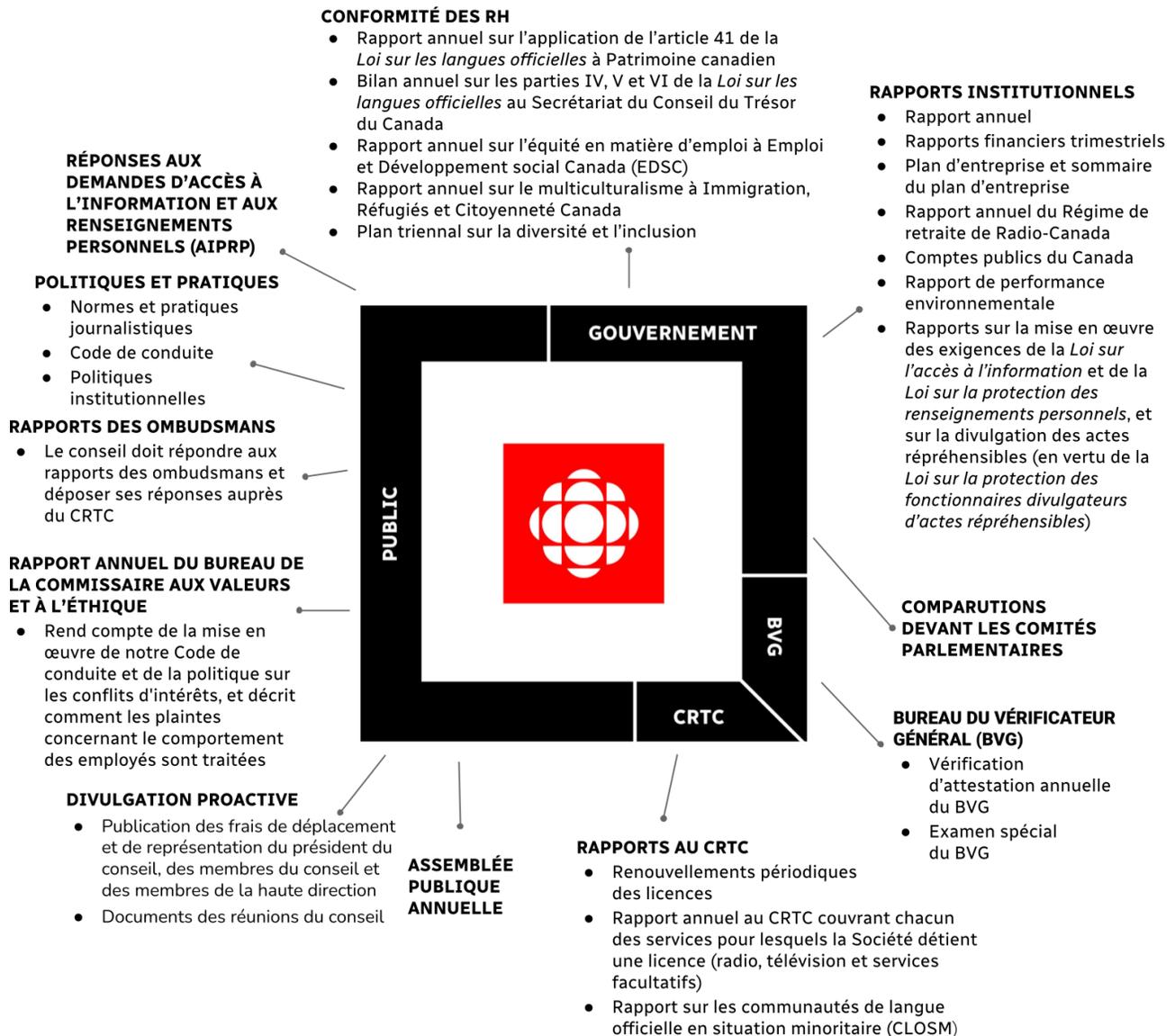


RAPPORT ANNUEL

2020-2021

ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées. De plus, nous lancerons en juin 2021 une stratégie quinquennale d'écoresponsabilité. S'appuyant sur les données que nous publions depuis 2008 sur notre [performance environnementale](#), cette stratégie vise à faire de la protection de l'environnement une priorité dans nos rôles et responsabilités, ainsi que dans nos processus et les décisions que nous prenons.



COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2020-2021

Faits saillants financiers



REVENUS

2020-2021 : 504 M\$
2019-2020 : 504 M\$
BAISSE TOTALE
0 M\$ (-0,1 %)

Malgré les conditions difficiles créées par la pandémie de COVID-19, les revenus globaux sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés de nos plateformes traditionnelles ont diminué en raison des effets négatifs de la pandémie sur le marché de la publicité télévisée au Canada et du déclin du nombre d'abonnements aux services de télévision facultatifs dans toute l'industrie. La migration des auditoires vers nos plateformes numériques a contribué à compenser cette baisse.

La pandémie a également entraîné l'annulation de nombreux événements culturels et sportifs, ce qui a fait baisser la demande pour nos services de production. La comptabilisation d'un versement ponctuel de redevances rétroactives liées aux droits de retransmission au dernier trimestre a toutefois atténué davantage l'effet négatif de la pandémie sur nos revenus globaux.



FINANCEMENT PUBLIC

2020-2021 : 1 394 M\$
2019-2020 : 1 209 M\$
HAUSSE TOTALE
+185 M\$ (+15,3 %)

Le financement public comptabilisé en résultat a augmenté de 15,3 %, principalement parce que nous avons reçu un financement rétroactif au titre de l'inflation salariale pour chacun des exercices depuis 2018-2019. Notre crédit d'exploitation de base pour 2020-2021 est resté au même niveau que celui de l'exercice précédent.

Pour atténuer les risques de liquidité anticipés durant la pandémie, nous avons aussi reçu une avance de 36,7 M\$ sur nos crédits du prochain exercice (2021-2022). Cette avance est comprise dans le financement public comptabilisé en résultat, et ce montant sera déduit de nos crédits pour le prochain exercice.



DÉPENSES

2020-2021 : 1 728 M\$
2019-2020 : 1 763 M\$
BAISSE TOTALE
-35 M\$ (-2,0 %)

Nos dépenses ont diminué de 2,0 % au cours de l'exercice.

Nos dépenses de programmation ont diminué légèrement, car nous avons adapté nos contenus en fonction des annulations, des changements et des reports causés par la pandémie. Nous avons par ailleurs continué d'investir dans les contenus vidéo et audio pour nos plateformes numériques.

Les autres dépenses d'exploitation sont demeurées stables : les économies d'exploitation ont compensé les coûts supplémentaires assumés pour protéger la santé de nos employés.

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Revenus	503 944	504 413	(0,1)
Financement public	1 394 346	1 209 058	15,3
Dépenses	(1 728 093)	(1 763 207)	(2,0)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	170 197	(49 736)	N. S.
Autres gains et pertes	3 046	(9 368)	N. S.
Résultat avant impôts	173 243	(59 104)	N. S.
Charge d'impôt	(31 149)	-	N. S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	142 094	(59 104)	N. S.
Résultat budgétaire de l'exercice¹	175 033	11 038	N. S.

N. S. : Non significatif

¹ Le résultat budgétaire de l'exercice est une mesure non définie par les IFRS. Il tient uniquement compte des revenus et des dépenses inclus dans notre budget d'exploitation ou financés par celui-ci. Un rapprochement du résultat net avec le résultat budgétaire est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le **résultat net de l'exercice en IFRS** correspond à un gain de 142,1 millions de dollars, contre une perte de 59,1 millions de dollars l'an dernier. La hausse de 201,2 millions de dollars de notre résultat net en IFRS est surtout liée à la comptabilisation d'un financement public supérieur de 185,3 millions de dollars. Les résultats de l'exercice comprennent un gain découlant d'une transaction non monétaire visant l'échange de licences de logiciels, tandis que les résultats de l'exercice précédent comprenaient une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme, ainsi que d'autres pertes nettes consécutives à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes. Exclusion faite de ces éléments, notre résultat avant autres gains et pertes et impôts a augmenté de 219,9 millions de dollars. La hausse de notre résultat net a été contrebalancée en partie par la comptabilisation d'une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars.

Le **résultat budgétaire de l'exercice** correspond à un gain de 175,0 millions de dollars, contre 11,0 millions de dollars à l'exercice précédent. L'amélioration du résultat s'explique principalement par l'augmentation du financement public comptabilisé pour l'exercice. Notre résultat budgétaire est habituellement plus élevé que le résultat net en IFRS, car cette mesure non définie par les IFRS exclut les dépenses hors trésorerie qui ne sont pas financées par notre budget d'exploitation, comme l'amortissement et les charges de retraite hors trésorerie.

Faits saillants des activités

En 2020-2021, CBC/Radio-Canada a continué de servir les auditoires canadiens au moment où ils en avaient le plus besoin. Nous leur avons présenté de l'information essentielle sur la pandémie, des reportages sur l'actualité nationale et internationale, comme les élections au pays et ailleurs, ainsi que des nouvelles de dernière heure, toujours d'un point de vue typiquement canadien. Notre stratégie [Entre nous, c'est pour la vie](#), qui a été prolongée de deux ans pour couvrir la période 2019-2024, a continué de nous guider pour servir les auditoires et entretenir notre lien de confiance avec eux. Voici quelques-uns des faits saillants pour cet exercice plutôt unique :

1 Personnaliser nos services numériques



- Nouveaux contenus vidéo captivants sur les plateformes CBC Gem et ICI TOU.TV.
- Ajout de nouveaux contenus musicaux, de balados et d'autres contenus audio canadiens et internationaux sur les plateformes CBC Listen et Radio-Canada OHdio.
- Lancement de [CBC Lite](#), une solution web économe en bande passante qui offre du contenu de CBC News en mode texte pour améliorer l'accès des auditoires dans les régions rurales ou éloignées, où Internet à haute vitesse n'est pas la norme.
- Nouvelle plateforme gourmande [Mordu](#), qui regroupe tous les contenus de Radio-Canada liés à l'alimentation.

2 Captiver les jeunes auditoires



- Couverture de la pandémie par [MAJ de Radio-Canada](#) et [CBC Kids News](#) pour s'assurer que les jeunes ont accès à de l'information adaptée à leur âge afin de pouvoir comprendre la situation et se tenir au courant.
- Excellentes émissions jeunesse – nouvelles ou reconduites – dont *Six degrés*, *L'effet secondaire* et *Marika* sur ICI TOU.TV, et *Detention Adventure*, *Dino Ranch* et *Endlings* sur CBC Gem.
- Accès gratuit à [Curio.ca](#), la plateforme éducative de CBC/Radio-Canada pour tous les niveaux scolaires, du primaire jusqu'au postsecondaire, du début de la pandémie à la fin de l'année scolaire 2020 pour aider les jeunes à trouver du contenu éducatif de qualité, surtout dans le contexte des fermetures d'écoles causées par la crise sanitaire.

3 Prioriser nos liens avec les régions



- Lancement du Vidéojournal Abitibi-Témiscamingue de Radio-Canada, un nouveau service quotidien d'information vidéo régionale sur Facebook, une des plateformes favorites des Canadiens pour s'informer, et d'[Empreintes](#), un projet pancanadien entièrement numérique visant à recueillir des récits régionaux qui reflètent les réalités canadiennes.
- Restructuration de CBC North sous la gouverne d'un dirigeant autochtone.

- Lancement du répertoire [L'info locale est indispensable](#) pour contribuer à la bonne santé de l'écosystème d'information locale partout au Canada.
- Résultats records pour la campagne des Fêtes « Make the Season Kind » de CBC, durant laquelle nos stations locales ont rendu hommage à la bonté au moyen d'une programmation spéciale, de récits et d'un rassemblement virtuel en soutien à des organismes de bienfaisance locaux.

4 Incarner le Canada d'aujourd'hui



- Poursuite des efforts visant à améliorer la représentation dans nos différents contenus, notamment :
 - Mesure de la représentation parmi les invités à l'antenne.
 - Soutien d'importantes initiatives de l'industrie comme [Access Reelworld](#) et [EmbauchezDIVERSITÉ](#) pour améliorer l'accès des personnes autochtones, noires et de couleur à des postes clés de production, et collaboration avec Téléfilm Canada et le Fonds des médias du Canada pour mieux coordonner la lutte contre le racisme envers les Noirs et les Autochtones dans l'ensemble de l'industrie.
 - Financement dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation pour le journalisme canadien afin de lancer un programme de bourses de journalisme pour les personnes noires à CBC/Radio-Canada.
 - Réflexion sur les [Normes et pratiques journalistiques](#) (NPJ) entreprise par les équipes de l'information sous l'angle de la diversité et de l'inclusion¹.
- Plusieurs initiatives internes pour combattre le racisme systémique sous la direction du groupe de travail sur la diversité et l'inclusion, notamment :
 - Lancement de la plateforme « Fais-toi entendre », où les employés peuvent signaler anonymement et en toute confidentialité les actes de racisme dont ils sont victimes ou témoins au travail.
 - Investissement des ressources humaines et financières et du temps nécessaires à la poursuite de notre cible voulant qu'au moins 50 % des nouvelles embauches à des postes de cadres dirigeants et de cadres supérieurs se fassent auprès des groupes sous-représentés.

5 Faire rayonner le Canada dans le monde



- Présidence du [Groupe de travail mondial pour les médias publics](#) : collaboration avec des diffuseurs publics du monde entier pour combattre la désinformation et promouvoir la valeur des médias publics.
- Nouveau [partenariat avec la RTBF](#) pour faire rayonner certains de nos contenus dans le marché belge francophone (p. ex., *District 31*, *Ruptures*, *Trop* et *Les bogues de la vie*) et enrichir la programmation d'ICI TOU.TV EXTRA de webséries, de documentaires et de magazines télé belges.
- [Triomphe historique](#) de la [saison 6 de Schitt's Creek](#) aux prix Emmy : première émission à remporter tous les trophées dans la catégorie des émissions comiques, en plus d'être applaudie pour ses intrigues faisant la promotion de l'inclusion et de l'acceptation de la communauté LGBTQ2+.
- Poursuite du [succès national et international](#) des balados de CBC/Radio-Canada, notamment *Uncover* de CBC et [Laissez-nous raconter : l'histoire crochie](#) de Radio-Canada, qui a décroché le prix du meilleur balado francophone hors France au Paris Podcast Festival.

¹ Vous trouverez d'autres précisions sur nos initiatives de diversité et d'inclusion dans la section *Mesurer notre rendement*, sous *Faits saillants de Radio-Canada* et *Faits saillants de CBC*, ainsi qu'à la section *Personnes*.

MESSAGES

Message du président du conseil

Au nom du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, je suis heureux de vous transmettre les résultats remarquables du diffuseur public national durant cette année chargée de défis pour nous tous. Les Canadiens se sont tournés en nombre record vers nous, et nos équipes les ont aidés à traverser la crise en redoublant d'ardeur dans leur couverture des nouvelles et dans nos émissions d'information et de divertissement. Plus important encore, nous avons été témoins du rôle critique que joue le diffuseur public sur les plans local, régional et national.



Le diffuseur a fourni de l'information vitale aux communautés de partout au pays, tout en rapportant les grands événements nationaux et internationaux et leurs impacts dans la vie des Canadiens. Des élections provinciales du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'aux événements tragiques en Nouvelle-Écosse, en passant par l'accident aérien en Iran, nos équipes ont couvert l'actualité en faisant preuve de sensibilité et en offrant des analyses approfondies. Elles ont sensibilisé nos auditoires aux enjeux du racisme anti-Noirs, anti-Autochtones et anti-Asiatiques, et aux obstacles à l'équité et à l'inclusion dans notre société. Avec MAJ et CBC Kids News, les jeunes ont aussi eu accès à des contenus pour mieux composer avec la pandémie, pour comprendre les enjeux de justice sociale et pour en apprendre davantage sur des questions importantes à leurs yeux. Et alors qu'un nombre sans précédent de médias ont dû mettre fin à leurs activités cette année, CBC/Radio-Canada a pris part aux efforts pour renforcer l'écosystème de l'information au pays en lançant le répertoire L'info locale est indispensable, incitant les Canadiens à soutenir le journalisme local dans leur communauté.

En tant que président du conseil, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour le dévouement et le travail de trois de nos administrateurs sortants : Harley Finkelstein, Edward W. Boyd et Rob Jeffery. Trois nouveaux membres ont aussi été nommés au conseil : Sandra Mason, Rita Shelton Deverell et Bill Tam. Ensemble, nous sommes déterminés à épauler la Société en tout temps, et tout particulièrement durant cette crise. Nous soutenons aussi la haute direction dans ses efforts pour rendre le diffuseur public plus inclusif et pour protéger la santé physique et mentale des membres du personnel. En ces temps difficiles, nous sommes fiers du dévouement de nos équipes et honorés de servir les Canadiens.

L'innovation, la créativité, la résilience et notre engagement soutenu envers l'excellence de notre journalisme sont nos plus grandes forces, et c'est ce qui nous permettra de servir les Canadiens ensemble, aujourd'hui et dans l'avenir.



Michael Goldbloom
Président du conseil d'administration

Message de la présidente-directrice générale

On peut dire que 2020 a été une année hors de l'ordinaire. Les défis sans précédent entraînés par la pandémie de COVID-19 nous ont éloignés physiquement, mais ils ont aussi resserré les liens qui nous unissent. D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens sont venus en aide aux membres de leur famille, à leurs amis, à leurs voisins et à leurs communautés. C'est un honneur pour CBC/Radio-Canada d'avoir pu transmettre ces histoires et garder les Canadiens informés, divertis et en contact les uns avec les autres durant cette année difficile.

Le rôle joué par nos journalistes pour accompagner les auditoires n'a jamais été aussi précieux. Durant tout l'exercice, 80 % de nos effectifs ont été en télétravail, veillant au maintien de la qualité de notre programmation et trouvant des solutions créatives pour produire nos contenus. Nos équipes responsables de l'information ont trouvé de nouvelles façons d'entrer en contact avec eux, de répondre à leurs questions et de leur donner accès aux experts. Nous avons été témoins, comme jamais auparavant, de la puissance rassembleuse des services numériques. Au début de la pandémie, 24 millions de personnes ont accédé à nos plateformes numériques chaque mois, nous propulsant au premier rang des sites canadiens les plus consultés au pays et au quatrième rang global après Google, Facebook et Microsoft.

De même, CBC/Radio-Canada a soutenu le secteur de la création en prenant des mesures pour que la production puisse se poursuivre en toute sécurité. Nous avons aussi appuyé les créateurs de théâtre, de danse et de musique en diffusant leurs œuvres dans un format adapté à nos plateformes radio et audionumériques. Notre succès en tant que premier baladodiffuseur au Canada ne s'est pas démenti, et nos balados primés, comme les séries *Uncover* de CBC et *Laissez-nous raconter : l'histoire crochie* de Radio-Canada, ont séduit les auditoires d'ici et d'ailleurs. Nous avons aidé des millions de Canadiens à briser leur isolement en leur offrant des moments marquants, comme nos émissions en direct pour soutenir les travailleurs de première ligne, la finale très attendue de *Schitt's Creek* et le *Bye bye 2020*, qui est devenu l'émission de télévision francophone la plus populaire de l'histoire du Canada.

L'année 2020 a aussi été une période charnière pour l'engagement du diffuseur public envers la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous transformons CBC/Radio-Canada afin qu'elle reflète davantage l'ensemble de la population canadienne, en prenant des mesures concrètes et mesurables sur trois fronts : [notre effectif](#), [notre contenu et notre culture d'entreprise](#). Nous avons hâte de communiquer notre nouveau plan triennal sur la diversité et l'inclusion plus tard en 2021.

Notre volonté d'incarner le Canada d'aujourd'hui et de rejoindre les Canadiens sur toutes les plateformes a orienté notre vision durant le processus de renouvellement de nos licences par le CRTC en janvier. Pendant que nous attendons le résultat de ce processus, nous continuons à bâtir un meilleur diffuseur public pour toute la population canadienne.



Catherine Tait
Présidente-directrice générale



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS	10
MESURER NOTRE RENDEMENT	15
PERSONNES	28
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE	29
PERSPECTIVES	31
VIABILITÉ FINANCIÈRE	32
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE	44
QUESTIONS COMPTABLES	59
REVUE FINANCIÈRE	59
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	60

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les initiatives stratégiques et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives. Étant donné l'impact de la pandémie de COVID-19, en constante évolution, et la réponse de la Société, des différents ordres de gouvernement (fédéral et provinciaux) et des municipalités, des autorités de réglementation et des entreprises à cet égard, les hypothèses de la Société sont intrinsèquement plus incertaines que celles des périodes précédant la pandémie.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, la Société et les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

MESURE NON DÉFINIE PAR LES IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat budgétaire », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

À PROPOS DE NOUS



QUI NOUS SOMMES

Nous sommes le diffuseur public national du Canada, et nous sommes régis par la *Loi sur la radiodiffusion*.

NOTRE MISSION

CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.

NOTRE VISION

Entre nous, c'est pour la vie

NOS VALEURS

Intégrité
Créativité
Pertinence
Inclusion

À l'ère de la multiplication sans fin de contenus internationaux, notre mandat qui consiste à informer, à éclairer et à divertir est plus pertinent que jamais. La *Loi sur la radiodiffusion* énonce que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous portons une attention particulière aux besoins des communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons une programmation en huit langues autochtones (chipewyan, cri, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, esclave du Nord, esclave du Sud et tlicho) par l'intermédiaire de CBC North.

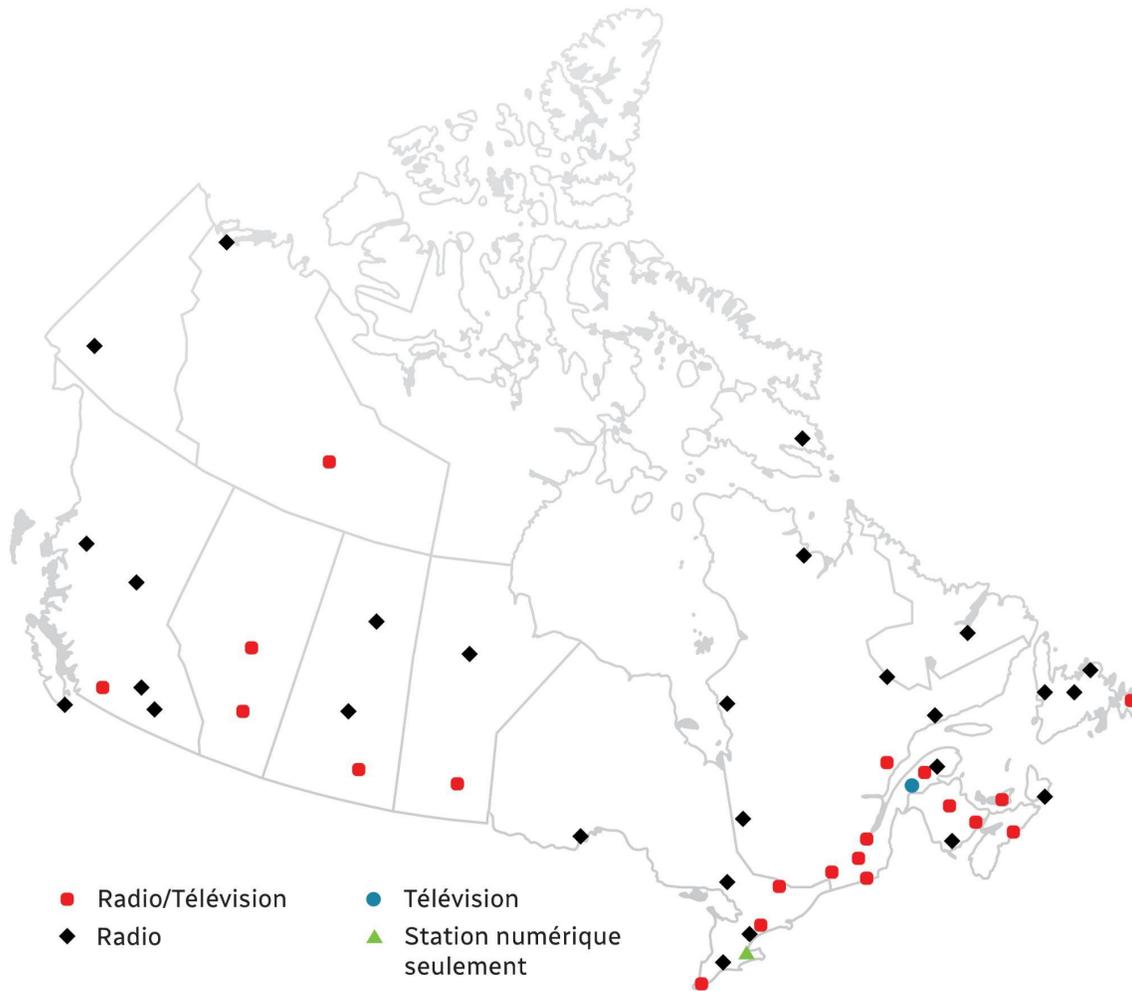
Nous devons offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international, qui est assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (rcinet.ca) est actuellement disponible en six langues : français, anglais, espagnol, arabe, chinois et pendjabi. Le tagalog sera ajouté au printemps 2021.

Nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et sous-tendent les comportements et la culture que nous devons mettre en œuvre pour remplir notre mission et notre vision. Nos valeurs offrent une image de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de notre plan et de nos initiatives stratégiques.

Nos activités

Au 31 mars 2021, nous avons 6 525 employés permanents, 351 employés temporaires et 705 employés contractuels. Nos effectifs proviennent de tous les horizons et d'une variété de cultures. Leur apport est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.



Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision autorisées par le CRTC partout au Canada et de notre station affiliée. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs. Notre objectif est de créer un lien entre tous les Canadiens, pour faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseaux sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents dans les communautés partout au pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique. Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi six bureaux permanents à l'étranger, ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des minibureaux à d'autres endroits.

Nos services



Nous offrons six chaînes de contenu audio partout en Amérique du Nord dans le cadre d'un partenariat avec la radio par satellite SiriusXM. Nous nous associons également avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus vidéo canadiens en français.

Notre contexte opérationnel

Chaque année, CBC/Radio-Canada produit l'Enviroscan, une analyse de l'environnement médiatique canadien. Le diffuseur public prend ainsi le pouls de l'industrie et recense les principales difficultés et occasions qui se présentent aux médias et aux entreprises de radiodiffusion. Voici les faits saillants de l'[Enviroscan 2020](#) :

Un environnement médiatique déjà complexe

L'exercice 2020-2021 a été une année sans pareille, et tous les secteurs en ont senti les effets, y compris l'industrie canadienne des médias et de la radiodiffusion. Avant la pandémie, l'industrie médiatique faisait déjà face à une conjoncture économique incertaine, tous les diffuseurs accusant encore une fois des baisses de leurs revenus publicitaires ainsi que de leurs revenus d'abonnement en raison du phénomène d'abandon des services de télévision.

Dans les secteurs de la culture et des médias, des entreprises d'ici comme des géants internationaux ont dû procéder à d'importantes mises à pied. L'écosystème canadien de l'information a subi des pressions accrues durant la pandémie, surtout à l'échelle locale. En ce qui concerne la production de contenus, les retards, les défis que posent les consignes sanitaires et l'effondrement initial de certaines catégories d'émissions, comme les sports et le divertissement en direct, ont entraîné des défis supplémentaires.

Consommation des médias durant la première année de la pandémie

Les habitudes des auditoires canadiens ont changé durant la pandémie : l'écoute de la télévision (tout particulièrement des nouvelles) a augmenté, de même que les abonnements aux services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et à plusieurs services de diffusion en continu en même temps, ainsi que le recours aux plateformes numériques, surtout pour consulter les nouvelles en ligne.

Par ailleurs, la consommation de sports en VSDA, de radio AM/FM traditionnelle, surtout la radio parlée, et de contenus audio en ligne a enregistré une baisse importante au printemps 2020 en raison de la pandémie, mais a rebondi depuis.

L'innovation au service du public

La COVID-19 a beaucoup nui à l'industrie des médias, mais a aussi stimulé l'innovation : exploitation de nouvelles technologies ou d'applications existantes de nouvelles manières, ou encore, développement et lancement de plateformes et d'offres entièrement nouvelles.

En optant pour des lancements en VSDA dès le départ, notamment pour *Mulan* (Disney+), *Trolls World Tour* (Peacock) et *The Witches* (HBO Max), des plateformes de visionnement en ligne ont démontré qu'il est possible pour les longs métrages à succès de trouver leur public directement.

Conséquence directe de la pandémie, de nouvelles façons de communiquer ont été développées ou ont gagné en popularité en 2020, comme le visionnement de contenus en famille et entre amis grâce à des applications comme Teleparty (anciennement Netflix Party). De la même façon, les applications de vidéoconférence ont eu la cote, y compris Zoom, qui arrive maintenant au troisième rang des applications de vidéoconférence les plus populaires (derrière Facebook Messenger et FaceTime).

Un nombre record de concerts, de pièces de théâtre et d'émissions traditionnellement présentées en direct, comme les galas de remise de prix, ont été diffusés en ligne. Des concerts virtuels ont été diffusés sur des plateformes de médias sociaux comme Twitch et YouTube. Par ailleurs, la soirée *One World: Together at Home*, un événement de collecte de fonds, a été organisée en soutien aux travailleurs de la santé. À cette occasion, des prestations musicales de grandes vedettes du monde du spectacle ont été diffusées en direct sur YouTube pendant huit heures. Chez nous, CBC/Radio-Canada a uni ses efforts à ceux d'autres médias et de vedettes canadiennes dans la diffusion de *Stronger Together, Tous Ensemble*, un concert-bénéfice pour aider financièrement les personnes aux premières lignes de la bataille contre la COVID-19 et amasser des fonds pour l'organisme Banques alimentaires Canada.

Première remise de prix virtuelle d'importance, la 72^e cérémonie de remise des prix Emmy® a reçu beaucoup d'éloges pour son caractère novateur et ingénieux, et le 42^e Gala de l'ADISQ a été diffusé en direct des studios de Radio-Canada. Des compagnies de théâtre ont créé des bandes audio de leurs prestations afin de les diffuser à la radio AM/FM ou en continu, puis sous forme de balados (PlayME pour CBC), tandis que des pièces à succès de Broadway comme *Hamilton* ont été lancées sur des plateformes comme Disney+ et que le Cirque du Soleil a offert ses spectacles en ligne sur CirqueConnect.

Des nouvelles dignes de confiance

On ne saurait surestimer la valeur des nouvelles dignes de confiance, aussi bien sur les plateformes numériques que traditionnelles, tout particulièrement en période de crise. Les Canadiens veulent s'informer à des sources d'ici : plus de 80 % des bulletins de nouvelles télévisés regardés au pays sont de source canadienne².

Des nouvelles de dernière heure aux conférences de presse des autorités sanitaires en passant par les mises à jour provinciales et les reportages approfondis, les auditoires se sont tournés vers des sources de nouvelles canadiennes dignes de confiance dès le début de la pandémie. Au cours de cette période, 73 % des internautes canadiens ont indiqué que les médias traditionnels étaient la source de nouvelles qui leur inspirait le plus confiance³. Par contre, de mars à décembre 2020, 26 organes de presse canadiens ont malheureusement dû cesser leurs activités, dont 12 journaux locaux. Dans ce contexte, CBC/Radio-Canada collabore avec ses partenaires des médias privés à des projets pilotes et à d'autres initiatives afin de soutenir la diversité des sources d'information proposées aux Canadiens. CBC/Radio-Canada a lancé l'initiative [L'info locale est indispensable](#), un répertoire national qui aide les Canadiens à trouver et à aider les médias locaux de leur collectivité.

² Source : Numeris, PPM pour la télévision, 2+, total télévision, total Canada, année de radiodiffusion 2019-2020.

³ Source : Observateur des technologies médias, printemps 2020.

Les Canadiens se sont tournés par milliers vers les équipes de vérification des faits de CBC et de Radio-Canada pour démêler le vrai du faux. L'[International Fact-Checking Network \(IFCN\)](#), dont les [Décrypteurs](#) de Radio-Canada font partie, a même été mis en nomination pour le prix Nobel de la paix de cette année. Créé en 2015, l'IFCN soutient des initiatives de vérification des faits partout sur la planète en faisant la promotion des échanges et des meilleures pratiques dans ce domaine.

D'autres changements à l'horizon

Les licences de radiodiffusion de CBC/Radio-Canada expireront le 31 mars 2022. Dans le cadre du processus de renouvellement, le CRTC a voulu savoir ce que pensent les Canadiens des services et de la programmation de leur diffuseur public.

Le CRTC a donc lancé des consultations, dont le premier volet s'est étendu du 25 novembre 2019 au 20 février 2020. Ensuite, entre le 22 juin et le 13 juillet 2020, il a demandé des précisions concernant les données financières relatives aux services numériques de CBC/Radio-Canada. Toujours dans le cadre du processus de renouvellement des licences, le CRTC a tenu une audience publique virtuelle du 11 au 28 janvier 2021, durant laquelle des membres du public et les parties intéressées ont pu donner leur avis sur nos services aux Canadiens. Dans sa demande de renouvellement et durant l'instance, CBC/Radio-Canada a expliqué comment elle allait relever le défi de passer d'une réglementation couvrant les médias traditionnels à un cadre réglementaire tourné vers l'avenir et tenant compte des plateformes numériques.

Non seulement ce cadre tiendrait compte de la réalité multiplateforme actuelle, mais il serait également assez souple pour s'adapter à l'évolution de l'industrie des médias. En bref, nous avons proposé un « pont vers l'avenir », vers un écosystème médiatique plus numérique.

Le CRTC devrait rendre sa décision au cours de la seconde moitié de 2021.

Enfin, sur le plan législatif, le gouvernement a déposé son projet de loi C-10, qui vise à modifier la *Loi sur la radiodiffusion* de manière à ce qu'elle s'applique explicitement aux entreprises canadiennes et étrangères offrant des contenus audio et audiovisuels en ligne.



Adaptation des activités de production durant la pandémie | CBC/Radio-Canada

MESURER NOTRE RENDEMENT

Notre rendement – mandat et vision

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de diffuseur public national du Canada. Le sondage annuel de perception portant sur notre mandat et notre vision montre comment les Canadiens voient leur diffuseur public, et dans quelle mesure ils jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société. Les données proviennent d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens francophones et anglophones.

Les faits saillants du sondage de 2020-2021 sont présentés ci-après.

78 % des Canadiens utilisent au moins un de nos services sur une base mensuelle

85 %

des Canadiens affirment qu'il est important pour le Canada d'avoir un diffuseur public national comme CBC/Radio-Canada.

70 % + 15 %

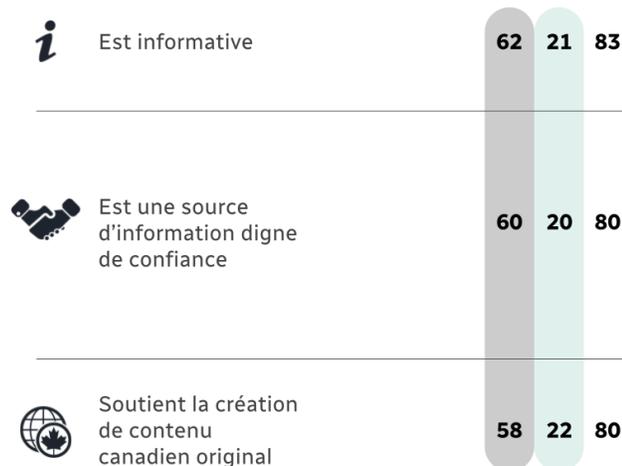
82 %

des Canadiens sont d'accord pour dire qu'il y a clairement un besoin et un rôle pour CBC/Radio-Canada dans le futur.

65 % + 17 %

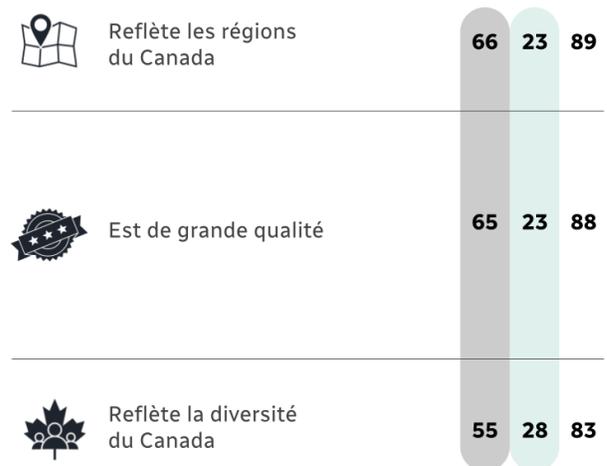
Nos forces principales

La grande majorité des Canadiens sont d'accord pour dire que CBC/Radio-Canada...



Nos forces de programmation

La grande majorité de nos utilisateurs sont d'accord pour dire que la programmation de CBC/Radio-Canada*...



Tout à fait d'accord (8-10) + D'accord (6-7) = Total

Source : Sondage de perception sur le mandat et la vision, panel en ligne Léger (LEO), 2020-2021 (automne 2020 : 15 octobre au 3 novembre 2020; printemps 2021 : 5 au 25 mars 2021). Chaque résultat de perception représente le pourcentage de Canadiens qui sont d'accord (c.-à-d. notes de 6 ou 7 sur une échelle de 10 points) et qui sont fortement en accord (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points) avec chaque énoncé.

* Utilisateurs des services principaux de CBC/Radio-Canada (c.-à-d. ICI TÉLÉ, ICI PREMIÈRE, Radio-Canada.ca, CBC TV, CBC Radio One ou CBC.ca).

Notre rendement – *Entre nous, c'est pour la vie*

Vous trouverez ci-dessous les indicateurs de rendement clés (IRC) qui servent à mesurer et à suivre nos progrès en ce qui a trait à notre stratégie, *Entre nous, c'est pour la vie*, et à ses cinq priorités stratégiques : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui et faire rayonner le Canada dans le monde⁴. Ces priorités demeurent à la base de nos initiatives stratégiques.

Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, comme les réalités du marché, la concurrence et le taux de pénétration des services. Les cibles annuelles pour 2020-2021 et 2021-2022 ont été établies en fonction de nos meilleures estimations des répercussions de la pandémie de COVID-19. Nous ferons le point sur notre rendement par rapport à ces cibles dans nos rapports trimestriels.

CBC/Radio-Canada – Résultats de 2020-2021

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2021-2022
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique de CBC/Radio-Canada ⁵	<i>Moyenne mensuelle de visiteurs uniques</i>	21,7 M	21,5 M	24,1 M	✓	23,7 M
Engagement numérique des utilisateurs de CBC/Radio-Canada ⁶	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	44 min/vis.	43 min/vis.	50 min/vis.	✓	49 min/vis.
Captiver les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse de CBC/Radio-Canada ⁷	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	1 938 k	2 066 k	3 259 k	✓	3 394 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Régions ⁶	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	25 min/vis.	25 min/vis.	25 min/vis.	✓	26 min/vis.
Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions ⁶	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	15 min/vis.	16 min/vis.	19 min/vis.	✓	16 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ⁸	<i>% des nouvelles embauches à l'externe</i>	33,3 %	38,4 %	37,3 %		42,0 %

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et en adoptent de nouvelles afin de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison.

⁴ Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – est mesurée à l'interne.

⁵ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada.

⁶ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Régions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

⁷ **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans la zone Jeunesse, ICI TOU.TV, les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars. En raison d'un problème de mesure, les visites à L'appli des petits sont incluses d'avril à décembre 2019 seulement.

⁸ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

Personnaliser nos services numériques

Un nombre record de Canadiens, soit 24 millions chaque mois, se sont tournés vers nos plateformes numériques pour accéder à une programmation intéressante et à une source d'information fiable, en particulier durant la pandémie de COVID-19 et d'autres temps forts de l'actualité. Puisque les Canadiens passent plus de temps sur nos plateformes numériques, l'engagement numérique a aussi augmenté durant l'exercice et a dépassé la cible.

Captiver les jeunes auditoires

Propulsée par le succès des nouvelles offres jeunesse de CBC et de Radio-Canada ainsi que par la pandémie qui se poursuit, la consommation de notre contenu jeunesse a largement dépassé la cible au cours de l'exercice en affichant 3,3 millions de visites de jeunes et de parents canadiens par mois en moyenne.

Prioriser nos liens avec les régions

Stimulé par une couverture multiplateforme sans précédent de l'actualité venant de tout le pays et par des produits de vidéo en direct améliorés, l'engagement numérique à l'égard des sections d'information et de contenu régional a dépassé la cible pour Radio-Canada et CBC.

Incarner le Canada d'aujourd'hui

Au chapitre de la représentation de l'équité en emploi chez nos nouveaux employés, nous avons enregistré notre meilleur résultat annuel depuis la création de l'indicateur en 2015-2016. Notre résultat annuel reste toutefois en deçà de la cible, car le taux d'embauche a été généralement moins élevé durant cet exercice marqué par la pandémie. À l'échelle de la Société, plus d'une embauche sur trois provenait d'un groupe issu de la diversité. La poursuite de la mise en œuvre de notre Plan sur la diversité et l'inclusion dans tous les groupes de CBC/Radio-Canada a contribué à nos progrès constants à ce chapitre.



Adaptation des activités de production durant la pandémie | CBC/Radio-Canada

Notre rendement – composantes médias

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus, tous services confondus. La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses données d'abonnement pour des raisons de concurrence.

Les cibles annuelles pour 2020-2021 et 2021-2022 ont été établies en fonction de nos meilleures estimations des répercussions de la pandémie de COVID-19.

Faits saillants de Radio-Canada

Combattre la désinformation et informer les Canadiens

La pandémie de COVID-19 a contribué à une recrudescence de la désinformation au cours de la dernière année. Pour donner l'heure juste aux Canadiens, Radio-Canada a veillé à rendre l'information plus accessible et plus facile à comprendre, notamment au moyen du [journalisme de données](#). Les [Décrypteurs](#) ont aussi été particulièrement sollicités pour traquer les fausses informations sur les réseaux sociaux. Ils ont poursuivi, avec rigueur, leur travail de vérification des faits tout en lançant un robot conversationnel pour aider le public à reconnaître une fausse nouvelle. [Rad](#), le laboratoire de journalisme de Radio-Canada, s'est concentré de son côté sur les [impacts sociaux de la crise](#), notamment en région.

Assurer une programmation inédite dans un environnement sécuritaire

Radio-Canada a fourni un soutien crucial au secteur culturel durant cette période de turbulences. Nous avons réussi à sécuriser notre programmation sur ICI TÉLÉ et sur ICI TOU.TV avec la mobilisation des équipes de production et une collaboration étroite avec nos partenaires d'affaires. Nous avons dû relever le double défi d'assurer un environnement de production sécuritaire qui permet la distanciation sociale, tout en garnissant notre grille de programmation de plusieurs nouveautés comme [5 chefs dans ma cuisine](#) et de retours attendus comme [District 31](#). En dépit de ces obstacles, l'année a été jalonnée de nombreux succès : le [Bye bye 2020](#) est devenue l'émission la plus regardée de l'histoire de la télévision en français au Canada en rejoignant plus de 4,6 millions de téléspectateurs⁹, tandis que notre série dramatique [C'est comme ça que je t'aime](#) a raflé dix prix au Gala des prix Gémeaux 2020.



Héritage | Radio-Canada

Soutenir le secteur culturel en faisant preuve de créativité

Alors que la crise a été particulièrement éprouvante pour les arts vivants, ICI PREMIÈRE a soutenu les artistes et artisans du théâtre à l'aide de solutions de rechange pour rendre les pièces accessibles au public. Les pièces [Héritage](#) et [Les partisans](#) (produite par le Théâtre Cercle Molière installé à Winnipeg), par exemple, ont ainsi pu être adaptées en radio-théâtre. Les capsules web de [La commande culturelle](#), avec la participation d'artistes d'ici, ont aussi connu un vrai succès auprès de nos auditoires. Dans le même esprit, le [petit Festival ICI MUSIQUE](#) a permis de soutenir les artistes de notre scène musicale avec des prestations virtuelles, des concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal et le

⁹ **Source** : Source : Numeris, PPM, AMM, francophones du Québec 2+, avril à mars.

dévoilement de nos fameuses Révélations 2020-2021. Cette édition a d'ailleurs été marquée par l'ajout d'une nouvelle catégorie consacrée au rap récompensant Raccoon City, un jeune artiste prometteur.



Une rivière métissée | Radio-Canada

Refléter davantage toute la gamme de la diversité canadienne

Du côté de la programmation, Radio-Canada a présenté en primeur [Pour mes fils, mon silence est impossible](#), un bouleversant documentaire sur le racisme systémique, et [Fière allure](#), une émission spéciale sur les communautés LGBTQ2+. Le documentaire [Une rivière métissée](#), présenté en primeur à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, témoigne du remarquable parcours interculturel de Paryse Suddith, qui est de descendance cherokee, afro-américaine et acadienne. Afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs en février, [une programmation spéciale](#) a été mise en valeur tout au long du mois. Finalement, notre balado [Laissez-nous raconter : l'histoire crochie](#), une production de Terre Innue (société autochtone de production située à Maliotenam, au Québec), s'est distingué à l'international en remportant le prix du meilleur balado francophone hors France au Paris Podcast Festival.

Au cours de l'exercice, Radio-Canada a également ajouté deux personnes à son équipe d'Inclusion des communautés afin de [renforcer sa capacité à trouver des candidats de la diversité](#) et à soumettre leur candidature aux responsables des contenus à l'interne et aux producteurs indépendants, et de [bâtir des relations plus solides avec les communautés autochtones](#) pour améliorer leur représentation dans les effectifs et les contenus du diffuseur public.



OHdio | Radio-Canada

Radio-Canada – Résultats de 2020-2021

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2021-2022
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique ¹⁰	Moyenne mensuelle de visiteurs uniques	5,2 M	5,1 M	6,1 M	✓	5,6 M
Engagement numérique des utilisateurs ¹¹	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	52 min/vis.	47 min/vis.	63 min/vis.	✓	55 min/vis.
Capter les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse ¹²	Moyenne mensuelle de visites	352 k	379 k	510 k	✓	425 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions ¹¹	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	15 min/vis.	16 min/vis.	19 min/vis.	✓	16 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ¹³	% des nouvelles embauches à l'externe	17,7 %	21,7 %	18,3 %		22,0 %
Télévision et radio						
ICI TÉLÉ ¹⁴	Part d'auditoire aux heures de grande écoute	23,5 %	21,4 %	25,6 %	✓	24,2 %
ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA ¹⁴	Part d'auditoire de la journée complète	5,2 %	5,3 %	6,2 %	✓	5,6 %
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE ¹⁵	Part d'auditoire de la journée complète (cahier d'écoute)	25,5 %	25,5 %	S. O.¹⁶		S. O.
Télévision et radio - nouvel indicateur à partir de 2021-2022						
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE ¹⁷	Part d'auditoire de la journée complète (PPM)	-	-	-		17,3 %
Revenus						
Revenus totaux ¹⁸	Services généralistes, facultatifs et en ligne	217 M\$	184 M\$	208 M\$	✓	326 M\$ ¹⁹

S. O. : Sans objet

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 16.

¹⁰ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de Radio-Canada.

¹¹ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de Radio-Canada | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

¹² **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans la zone Jeunesse et ICI TOU.TV, avril à mars. En raison d'un problème de mesure, les visites à L'appli des petits sont incluses d'avril à décembre 2019 seulement.

¹³ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

¹⁴ **Source** : Numeris, PPM, francophones du Québec 2+, ICI TÉLÉ : septembre à avril (saison régulière), ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA : avril à mars.

¹⁵ **Source** : Numeris, sondage de l'automne (cahier d'écoute), francophones au Québec âgés de 12+.

¹⁶ En raison de la COVID-19, Numeris n'a pas produit de cahier d'écoute radio pour l'automne 2020; par conséquent, la part combinée de la radio de Radio-Canada ne sera pas publiée pour 2020-2021.

¹⁷ **Source** : Numeris PPM, Montréal central francophone, 2+, septembre à mars (saison régulière).

¹⁸ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).

¹⁹ Les cibles pour 2021-2022 comprennent les revenus pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, car ils sont une responsabilité partagée pour CBC et Radio-Canada.

Personnaliser nos services numériques

La portée numérique a dépassé la cible annuelle. L'exercice a notamment été marqué par la pandémie de COVID-19 et une consommation soutenue de contenus numériques.

L'engagement a aussi progressé et a dépassé la cible, notamment grâce à ICI TOU.TV et à la section Info/Régions de Radio-Canada.ca.

Captiver les jeunes auditoires

Nous avons enregistré une hausse importante des visites aux contenus jeunesse, qui ont dépassé la cible. Les nouvelles émissions diffusées sur ICI TOU.TV, comme [L'effet secondaire](#) et [Six degrés](#), ont contribué à nos bons résultats.



Prioriser nos liens avec les régions

L'engagement numérique des utilisateurs à l'égard de l'information et du contenu régional a fortement progressé et a surpassé la cible. La couverture multiplateforme d'événements majeurs (pandémie de COVID-19, élections provinciales, etc.) et la croissance soutenue des contenus régionaux tels que notre nouveau projet [Empreintes](#) ont été appréciées par nos auditoires dans toutes les régions du pays.

Incarner le Canada d'aujourd'hui

Radio-Canada a enregistré des progrès constants, mais n'est pas parvenue à atteindre sa cible annuelle. Un marché hautement compétitif pour plusieurs emplois affecte cette année notre capacité à recruter des profils très recherchés. Nous poursuivons la mise en œuvre de plusieurs initiatives axées sur la diversité et l'inclusion pour atteindre notre nouvelle cible.

Télévision et radio

La part d'écoute d'ICI TÉLÉ a augmenté par rapport à l'année dernière et a dépassé la cible annuelle, grâce notamment à plusieurs nouveautés telles que [C'est comme ça que je t'aime](#), mais aussi au succès de la cinquième saison de [District 31](#). Malgré les défis liés à la production en temps de pandémie, nous avons réussi à présenter une offre attrayante et originale pour nos auditeurs.

La part combinée de nos services de télévision facultatifs a été supérieure à la cible annuelle, principalement en raison d'ICI RDI et de sa couverture de l'actualité tout au long de l'année. ICI ARTV et ICI EXPLORA ont également dépassé leurs cibles respectives.

Revenus

En dépit de la pression s'exerçant sur les marchés publicitaires à cause de la pandémie, nos revenus ont dépassé la cible grâce à nos revenus publicitaires, qui ont mieux résisté que prévu, et à nos revenus d'abonnement issus des services numériques, qui sont en hausse. Cependant, nos revenus publicitaires tirés de la télévision demeurent toujours en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants de CBC

Une information fiable

Les auditoires se sont fiés à nous pour obtenir de l'information exacte et à jour au cours de l'exercice, et notre rôle de source de nouvelles digne de confiance pour les Canadiens s'est avéré plus important que jamais. Les équipes de CBC News ont travaillé dans des circonstances difficiles pour informer les Canadiens sur ce qui compte vraiment pour eux, en les renseignant sur la pandémie, en leur donnant des raisons de garder espoir, et plus encore. Nos équipes de l'information ont aussi couvert des sujets nationaux et internationaux très difficiles, plusieurs élections importantes ainsi que des enjeux à l'avant-plan des discours politiques et sociaux actuels.

Afin de mieux répondre à la demande, l'équipe des Nouvelles et Affaires publiques de CBC a lancé deux nouvelles émissions. Du côté de la télévision, [Rosemary Barton Live](#) est entrée en ondes en novembre 2020. Animée par Rosemary Barton, première analyste politique à CBC, cette émission offre une dose hebdomadaire d'échanges fascinants en plus de tout ce qu'il faut savoir sur l'actualité et les questions politiques qui touchent la population canadienne, en s'intéressant aux sujets politiques qui font les manchettes du point de vue des personnes qui sont au cœur de ces sujets. Puis, depuis janvier 2021, [Canada Tonight with Ginella Massa](#) invite les Canadiens à une conversation sur les nouvelles du jour aux heures de grande écoute, en mettant en valeur des points de vue diversifiés de partout au pays et en allant au-delà des grands titres pour explorer des sujets dont on ne parle pas souvent, touchant des communautés qui ne sont pas toujours visibles.



Soutenir la création de contenu au Canada

En avril, CBC a lancé le [CBC Creative Relief Fund](#) pour offrir un soutien d'urgence aux créateurs canadiens. Le fonds a permis de [verser 2,2 millions de dollars](#) en financement pour le développement et la production de 119 projets canadiens originaux. Parmi les projets soumis, 99 ont été sélectionnés afin de recevoir des fonds pour le développement, et 20 autres pour la production; 51 projets, soit 43 % des projets retenus, viennent de créateurs se déclarant autochtones, noirs ou de couleur.

De plus, CBC n'a ménagé aucun effort pour offrir une programmation automnale et hivernale dynamique, en collaborant avec des producteurs indépendants et avec ses équipes internes pour assurer la production sécuritaire de nouveautés et d'émissions reconduites, dont [Pretty Hard Cases](#), [Murdoch Mysteries](#), [TallBoyz](#) et [Family Feud Canada](#).

Le [réseau de créateurs CBC](#) continue d'appuyer les producteurs indépendants, en collaborant avec des créateurs canadiens de la diversité pour faire rayonner les histoires canadiennes et communiquer des points de vue distinctifs dans les contenus numériques commandés des quatre coins du pays.

Nouveautés et contenus familiers sur toutes les plateformes

CBC Music a lancé [deux nouvelles émissions de radio nationales](#) en février 2021, soit *The Block*, animée par Angeline Tetteh-Wayoe, et *Frequencies*, animée par Errol Nazareth, qui visent à faire découvrir la musique noire et les œuvres d'artistes du monde entier pour répondre à un plus vaste éventail d'intérêts musicaux dans les différentes communautés du Canada. En élargissant la gamme de notre programmation musicale, nous espérons faire résonner les voix et les genres musicaux qui n'ont trouvé jusqu'ici qu'un accueil occasionnel sur les ondes grand public ou nationales. Ces initiatives s'inscrivent dans notre stratégie évolutive qui vise à rejoindre et à refléter davantage la variété des communautés et des intérêts musicaux du Canada.

Angeline Tetteh-Wayoe anime *The Block* | CBC

Novembre a marqué le [60^e anniversaire de *The Nature of Things*, l'émission télévisée scientifique détenant le record de longévité](#). Animée par le généticien et environnementaliste de renommée mondiale David Suzuki, *The Nature of Things* propose une lecture scientifique du monde sur une multitude de sujets captivants et pertinents. L'émission a été l'une des premières à présenter des résultats scientifiques sur des sujets comme les changements climatiques, le sida et l'énergie nucléaire.

En septembre, Piya Chattopadhyay est devenue [la voix du dimanche matin à CBC](#) en prenant la barre de *The Sunday Magazine*, une émission de CBC Radio One vivante et variée qui aide les auditeurs à mieux comprendre l'évolution de notre monde et les idées qui le façonnent. Chaque semaine, Piya présente un mélange bien équilibré de longs entretiens, de documentaires, de musique et plus encore, en prenant le temps d'explorer les sujets en profondeur, sans toutefois négliger les occasions de surprendre et de ravir les auditeurs.

La diversité dans les contenus pour mieux incarner le Canada d'aujourd'hui

Cette année, CBC a mis en ligne une version enrichie de son site [Being Black in Canada](#), qui présente des nouvelles, des documentaires, de la programmation artistique et plus encore. Nous avons également lancé une riche programmation multiplateforme reflétant la diversité des expériences canadiennes. Parmi les émissions et les dossiers proposés, notons [Anaana's Tent](#), une série autochtone destinée aux enfants d'âge préscolaire, et [Inuit Unikkaangit](#), notre balado en inuktitut. CBC Gem a diffusé en primeur mondiale [Funny Boy](#), de Deepa Mehta, cinéaste nommée aux Oscars. Fondé sur le roman évocateur de Shyam Selvadurai, ce film relate le passage à l'âge adulte d'un jeune gai au Sri Lanka pendant le conflit entre les Tamouls et les Cinghalais. Plus près de chez nous, [Faith Fundal](#), de CBC British Columbia, a lancé [They & Us](#), un balado original explorant l'identité de genre, l'expression de genre et la réalité des personnes non binaires. Et bien sûr, *Schitt's Creek* a remporté le prix GLAAD de la meilleure série comique. Finalement, afin de s'assurer que les décisions éditoriales tiennent compte des enjeux de diversité et d'inclusion, CBC a aussi lancé un projet pilote de salles des nouvelles inclusives à Montréal et à Ottawa.

Faith Fundal anime *They & Us* | CBC

CBC – Résultats de 2020-2021

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2021-2022
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique ²⁰	<i>Moyenne mensuelle de visiteurs uniques</i>	18,2 M	18,1 M	20,3 M	✓	20,4 M
Engagement numérique des utilisateurs ²¹	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	34 min/vis.	35 min/vis.	36 min/vis.	✓	36 min/vis.
Capter les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse ²²	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	1 586 k	1 687 k	2 748 k	✓	2,969 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Regions ²¹	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	25 min/vis.	25 min/vis.	25 min/vis.	✓	26 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ²³	<i>% des nouvelles embauches à l'externe</i>	42,6 %	47,7 %	67,3 %	✓	55,0 %
Télévision et radio						
CBC Television ²⁴	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i>	5,1 %	5,0 %	5,0 %	✓	6,6 %
CBC News Network ²⁴	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i>	1,7 %	1,7 %	2,1 %	✓	1,7 %
CBC Radio One et CBC Music ²⁵	<i>Part d'auditoire de la journée complète (PPM)</i>	15,7 %	15,1 %	16,0 %	✓	15,4 %
CBC Radio One et CBC Music ²⁶	<i>Portée nationale mensuelle moyenne</i>	12,2 M	12,2 M	11,0 M		11,0 M
Revenus						
Revenus totaux ²⁷	<i>Services généralistes, facultatifs et en ligne</i>	211 M\$	184 M\$	205 M\$	✓	320 M\$ ²⁸

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 16.

²⁰ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC.

²¹ **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC | CBC News/Regions, avril à mars, Canada.

²² **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars.

²³ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

²⁴ **Source** : Numeris, PPM, 2+, CBC Television : septembre à avril (saison régulière), CBC News Network : avril à mars.

²⁵ **Source** : Numeris, PPM, 2+, marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal.

²⁶ **Source** : Numeris, PPM, 2+.

²⁷ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).

²⁸ Les cibles pour 2021-2022 comprennent les revenus pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, car ils sont une responsabilité partagée pour CBC et Radio-Canada.

Personnaliser nos services numériques

La portée numérique a dépassé la cible, principalement stimulée par la pandémie et par des événements importants de l'actualité tout au long de l'exercice.

Le niveau d'engagement a également été élevé, atteignant la cible pour l'exercice, notamment en raison d'un cycle de nouvelles intense. CBC Gem et CBC Listen ont également contribué à l'engagement, les deux plateformes ayant affiché une hausse de l'auditoire global.



CBC Gem | CBC

Captiver les jeunes auditoires

La plateforme CBC Kids a terminé l'exercice avec une croissance plus forte que prévu. Dans le contexte des différentes vagues de la pandémie et des périodes de confinement partout au pays, les enfants et les familles ont utilisé leurs écrans et les ressources en ligne plus que jamais, ce qui a maintenu et renforcé l'importante hausse des auditoires. Les marques de CBC Kids ont été utilisées comme jamais auparavant par les commissions scolaires, les corps enseignants et les familles aux fins de divertissement et d'information. La section des jeux sur cbckids.ca demeure un facteur de croissance et d'engagement dans ce segment d'auditoire.

Prioriser nos liens avec les régions

Le cycle de nouvelles sans précédent, la couverture des élections à Terre-Neuve et au Yukon ainsi que l'amélioration des produits de vidéo en direct ont favorisé l'atteinte de la cible d'engagement.

Incarner le Canada d'aujourd'hui

La représentation de l'équité en matière d'emploi pour les nouvelles embauches à l'externe est supérieure à la cible et au résultat de l'exercice précédent, ce qui est directement attribuable à la mise en œuvre du Plan sur la diversité et l'inclusion.



Pretty Hard Cases | CBC

Télévision et radio

CBC Television a atteint sa cible, malgré un exercice difficile pour les productions qui ont dû composer avec les restrictions imposées par la COVID-19.

CBC News Network a fini l'exercice en bonne position, dépassant la cible et le résultat de l'exercice précédent, principalement grâce aux sujets de nouvelles incontournables comme la pandémie de COVID-19, le mouvement Black Lives Matter, les élections aux États-Unis, les débats et l'assaut du Capitole.

Le marché de la radio a connu une saison difficile en raison des périodes de confinement dans les grandes villes. En effet, le confinement a éliminé les déplacements liés au travail, et donc modifié les habitudes d'écoute de nos auditoires, ce qui a eu une incidence importante sur notre portée globale.

CBC Music a affiché des hausses du temps d'écoute pour des émissions comme *About Time*, *Tempo et Mornings*, ce qui a contribué à l'augmentation de la part d'écoute et au résultat supérieur à la cible annuelle.

Revenus

Malgré la poursuite du déclin structurel des revenus publicitaires tirés de la télévision traditionnelle dans toute l'industrie, les résultats de l'exercice ont été légèrement meilleurs que prévu; en ajoutant à cela la fréquentation accrue de nos plateformes numériques et de médias sociaux durant la pandémie, nous avons réussi à dépasser la cible. Les revenus d'abonnement de CBC News Network et de CBC Gem ont aussi dépassé la cible, car la pandémie a modifié les habitudes d'écoute. Les résultats sur le plan des revenus ont été plus faibles en 2020-2021 qu'à l'exercice précédent.



La salle des nouvelles de Moncton | CBC/Radio-Canada

Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI TÉLÉ et CBC Television. Comme l'indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion, ICI TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

	CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2018 AU 31 AOÛT 2019	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2019 AU 31 AOÛT 2020
ICI TÉLÉ			
Journée de radiodiffusion	75 %	79 %	79 %
Heures de grande écoute	80 %	91 %	93 %
CBC Television			
Journée de radiodiffusion	75 %	78 %	78 %
Heures de grande écoute	80 %	84 %	83 %

PERSONNES

Nos effectifs

Au 31 mars 2021, CBC/Radio-Canada comptait 7 581 employés, dont 6 525 étaient permanents, 351 temporaires et 705 contractuels.

Les relations que nous entretenons avec les associations qui représentent une forte proportion de nos employés demeurent au premier plan de nos priorités. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

Au 31 mars 2021, l'effectif de CBC/Radio-Canada comptait :

- 48,8 % de femmes
- 2,1 % d'Autochtones
- 3,3 % de personnes handicapées
- 14,3 % de membres des minorités visibles

Rétrospective de l'année

Aider nos employés à traverser la pandémie

Mars 2021 a marqué la fin d'une année complète pendant laquelle nous avons dû épauler nos employés sur le terrain, dans nos stations ou en télétravail, forcés de travailler dans un contexte difficile pour continuer de livrer une information essentielle et des contenus précieux aux Canadiens. Comme entreprise, il nous a fallu faire preuve de souplesse et d'agilité pendant cette année pour garder nos employés informés, assurer leur protection et les soutenir, ce qui a été notre objectif pendant la pandémie et au-delà.

Favoriser un milieu de travail inclusif et diversifié

CBC/Radio-Canada figure pour une deuxième année consécutive [dans le palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada](#), grâce à nos programmes de gestion des ressources humaines bien conçus et à nos politiques organisationnelles progressistes. Cette année encore, nous avons reçu une distinction pour la [parité femmes-hommes](#) décernée par La Gouvernance au Féminin. Avec un taux de 48,8 % de femmes dans notre effectif cette année, nous sommes encore en tête des médias canadiens, mais nous pouvons en faire encore plus en bâtissant un milieu de travail véritablement propice à la diversité et à l'inclusion.

Cette année, il était important de transposer nos paroles en gestes concrets; nous avons donc pris des engagements importants pour améliorer la représentation au sein de notre effectif. Nous avons poursuivi le renouvellement de notre Plan triennal sur la diversité et l'inclusion, qui devrait être lancé à l'automne 2021. Nous avons également amorcé une révision approfondie de nos politiques de base sous l'angle de la diversité et de l'inclusion, à commencer par le [Code de conduite](#). De plus, nous avons entrepris un examen de l'équité salariale en consultation avec des experts-conseils afin de corriger les iniquités dans la rémunération de nos employés.

Nous avons lancé une nouvelle formation, « Le leadership inclusif en action », pour donner aux personnes qui en dirigent d'autres les outils nécessaires pour éliminer les préjugés des processus de gestion des talents, et nous avons rendu la formation sur les préjugés inconscients obligatoire dès janvier 2021. Nous examinons aussi actuellement nos formations clés en leadership sous l'angle de la diversité et de l'inclusion, et ce travail s'étendra à toute l'offre de formation.

Imaginer l'avenir du travail

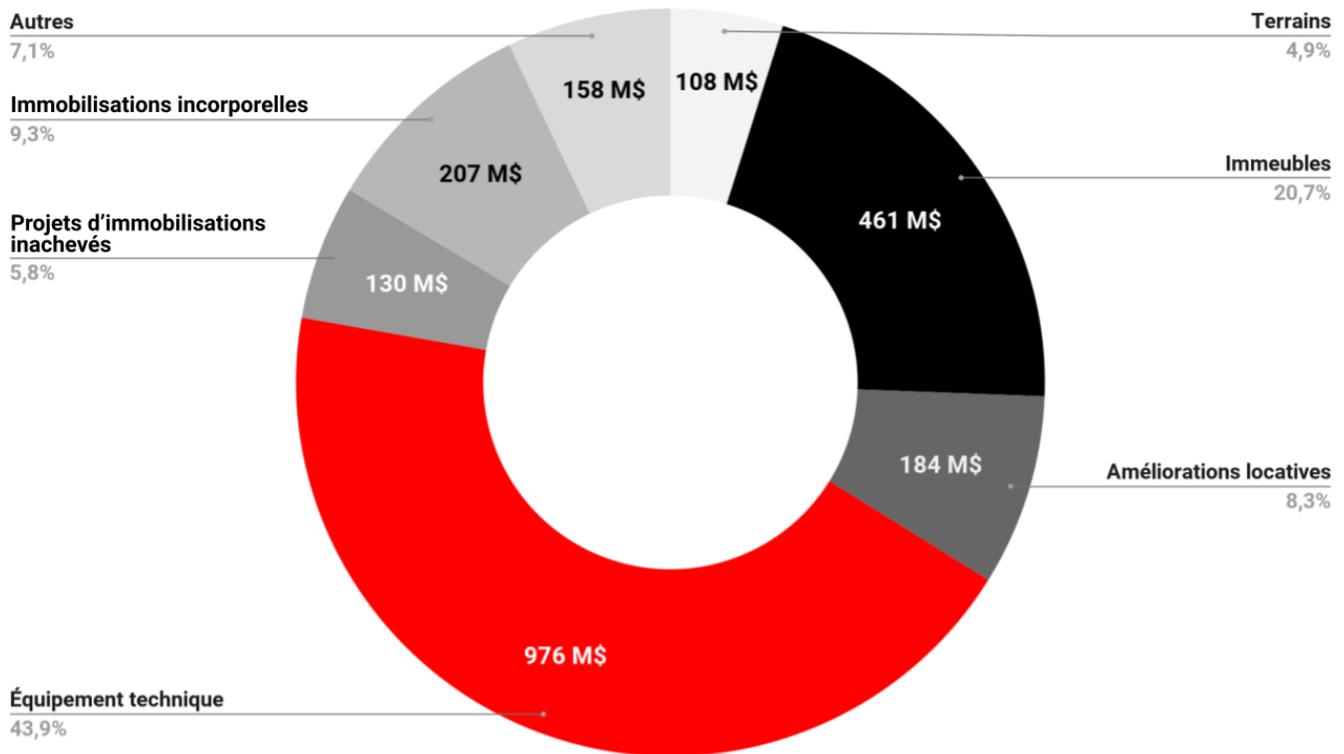
La pandémie a bouleversé la conception que l'on a du travail partout dans le monde. Le cas de CBC/Radio-Canada n'est donc pas une exception. Dans le cadre des étapes déjà entreprises pour mettre à niveau notre système de gestion des RH, nous avons lancé un projet sur l'avenir du travail pour repenser nos méthodes de travail tout en demeurant fidèles à notre mandat et en modernisant l'expérience de nos équipes. Plus qu'une simple politique sur le télétravail, cette transformation nous permettra de nous différencier et de demeurer un employeur pertinent, qui privilégie la mobilité, la modernisation et le bien-être, dans un marché du travail en pleine redéfinition.

TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

Nos actifs

Avec ses 76 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 727 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 528 sites) et son parc immobilier de 4,0 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,2 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 834 millions de dollars) au 31 mars 2021.

Nos coûts d'infrastructure par type d'actif



CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

Rétrospective de l'année

La sécurité aujourd'hui et la résilience demain

L'équipe de Résilience et Sécurité a coordonné les mesures de continuité des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19 afin d'assurer la protection de nos effectifs et de maintenir nos activités de diffusion. En plus de répondre aux enjeux de sécurité soulevés par la pandémie, l'équipe a également fait un travail de prospection pour les prochaines années, en jetant les bases d'un important chantier sur la résilience des systèmes technologiques à la [nouvelle Maison de Radio-Canada](#), une étape clé dans la planification de la reprise après sinistre. Nous avons également mis sur pied un centre des opérations de sécurité de l'information pour parer au risque en ligne, qui fonctionnera en tout temps pour répondre aux besoins des employés.

Cette année, avec l'exacerbation des tensions et des risques de violence contre nos journalistes et nos équipes de tournage déployés sur le terrain, l'équipe de Résilience et Sécurité s'est également penchée sur la sécurité du personnel. En passant à la formation virtuelle, on a pu enregistrer une hausse de 60 % de la participation au cours sur la sécurité du travail journalistique au pays par rapport à 2019-2020. L'équipe a également offert son soutien au personnel dans plus de 40 cas externes de harcèlement et mené plus de 50 évaluations des risques.

Répondre aux besoins en technologie de nos employés

Depuis le début de la pandémie, plus d'un millier d'ordinateurs portables ont été configurés et distribués aux employés pour qu'ils puissent travailler à distance. En plus des ordinateurs, plus de 3 000 pièces d'équipement technique ont été temporairement mises à la disposition de nos effectifs. Enfin, pour garantir la sécurité de l'information, près de 2 500 comptes d'accès au réseau virtuel privé (VPN) ont été créés en un temps record, soit à peine 10 jours.

Grâce à un éventail de solutions d'enregistrement vidéo, de Zoom à Google Meet, nos journalistes ont pu continuer de présenter du contenu aux auditoires sans mettre leur vie en danger. Globalement, les équipes chargées de la technologie ont pu continuer d'offrir la même qualité de soutien aux employés qui travaillent dans nos stations et à ceux en télétravail.

Nouvelle Maison de Radio-Canada

Les préparatifs se sont poursuivis toute l'année en vue du déménagement dans la [nouvelle Maison de Radio-Canada \(MRC\)](#) prévu en 2022-2023. Maintenant qu'une grande partie de la programmation est produite à partir de la nouvelle MRC, nous sommes devenus le premier diffuseur multiplateforme à compter uniquement sur la technologie IP pour distribuer ses signaux audio et vidéo, de l'étape de la production à celle de la distribution.

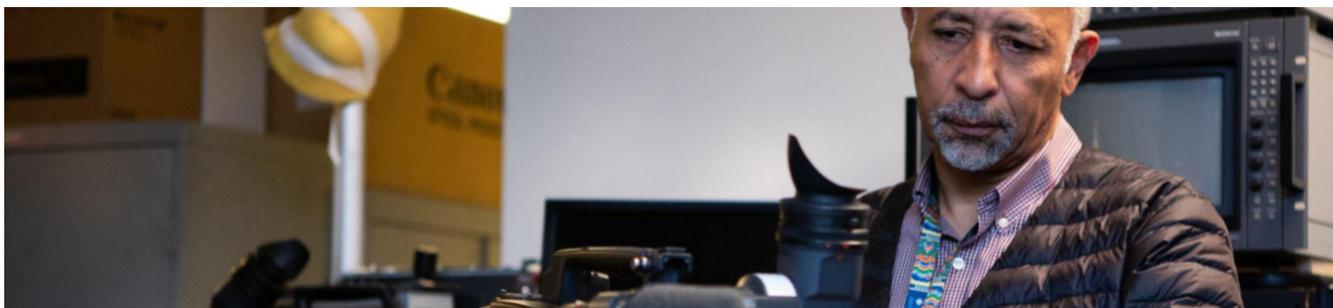


La nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal | CBC/Radio-Canada

PERSPECTIVES

Pour 2021-2022, malgré la crise sanitaire qui perdure, CBC/Radio-Canada entend continuer de servir les Canadiens. Nous leur fournirons l'information et les nouvelles dont ils ont besoin; des contenus éducatifs pour les jeunes et leurs parents; des occasions de se rassembler et une dose salubre de divertissements. La crise que nous traversons a mis en relief la valeur irremplaçable des médias publics. Nous avons conscience de l'importance de ce rôle en temps de crise, c'est pourquoi il restera le moteur de notre engagement.

Le nouveau groupe de travail contre la haine en ligne, en particulier celle visant les femmes journalistes et les journalistes racisés, sera un de nos principaux fers de lance. Son mandat est d'explorer les mesures que nous pouvons mettre en place pour mieux empêcher les attaques dont nos journalistes sont la cible, et les aider lorsque des incidents surviennent. Nous travaillons également avec d'autres médias, le gouvernement et les plateformes de médias sociaux pour faire avancer l'adoption de mesures concrètes dans ce dossier.



Des mesures pour assurer la sécurité de nos employés | CBC/Radio-Canada

Nous poursuivons aussi le renouvellement de notre plan triennal sur la diversité et l'inclusion, que nous comptons lancer à l'automne 2021, afin de réaliser notre objectif d'incarner le Canada d'aujourd'hui.

Nous devrions aussi mettre en œuvre la première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada pour nous inscrire davantage comme diffuseur public soucieux de l'environnement. Les Canadiens n'attendent rien de moins de nous, et avec raison.

En matière de programmation, CBC et Radio-Canada ont des nouveautés prometteuses dans leurs carnets, dont [The Porter](#), la très attendue coproduction CBC-BET+, et [deux nouvelles comédies originales de 30 minutes](#) avec nuls autres qu'Andrew Phung et Nicole Power, les vedettes de *Kim's Convenience*. Les séries *Run the Burbs* et *Strays* prendront également l'antenne à la prochaine saison de radiodiffusion. Radio-Canada présentera la deuxième saison de son grand succès [C'est comme ça que je t'aime](#) sur ICI TOU.TV. De nouveaux balados sur les [expériences et les réalités vécues par les communautés noires](#), dont *Haïti by night* et *Limoilou*, seront déposés sur l'application OHdio de Radio-Canada.

Le processus de renouvellement de nos licences de radio et de télévision par le CRTC s'achèvera enfin plus tard cette année. En bref, le pont que nous proposons de tendre entre l'ancienne réglementation et ce futur cadre servira à soutenir et à renforcer le rôle et le caractère distinctif du diffuseur public. Nous proposons des changements importants à nos engagements réglementaires existants, ainsi que l'ajout d'engagements novateurs, pour faciliter la mise en place d'un nouveau cadre exhaustif qui couvrira toutes les plateformes du diffuseur public du Canada.

Plus de 70 intervenants ont pris part au processus de renouvellement de nos licences lors des audiences publiques qui se sont tenues en janvier 2021. [Ce que nous avons entendu](#) confirme que les attentes des Canadiens envers leur diffuseur public sont très élevées. Ils sont passionnés, et profondément attachés à CBC/Radio-Canada. Ils veulent qu'on en fasse plus et qu'on le fasse mieux. Nous continuerons de respecter notre mandat, de placer l'auditoire au cœur de nos priorités et de servir les Canadiens sur les plateformes de leur choix.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

CBC/Radio-Canada dépend à la fois de ses crédits parlementaires et d'un éventail de revenus commerciaux, dont des revenus publicitaires, pour soutenir les émissions et les services qu'elle offre aux Canadiens. Ce modèle financier diversifié est plus important que jamais pour juguler les pressions économiques liées à la pandémie de COVID-19 et celles que les bouleversements constants dans le secteur des médias exercent sur toutes les entreprises.

La grande incertitude qui régnait lorsque la pandémie de COVID-19 s'est déclarée nous a amenés à revoir nos projections de revenus tirés de nos activités commerciales. Nous avons alors adopté un plan de contingence prévoyant la réduction des dépenses d'exploitation, la gestion prudente des dépenses de programmation, le report de dépenses en immobilisations et le devancement de l'utilisation d'une partie de nos crédits parlementaires pour répondre à nos besoins de liquidité. Nous avons revu et modifié ce plan périodiquement, ce qui nous a permis de garder la tête hors de l'eau malgré les répercussions économiques de la pandémie sur nos opérations. Évidemment, des défis considérables sont à l'agenda des 12 prochains mois, comme celui d'être le diffuseur canadien officiel des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, et de mener à terme des projets d'immobilisations d'envergure tout en composant avec les conséquences de la pandémie.

De plus, les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle demeureront sous pression, car les grands acteurs du numérique accaparent une part de plus en plus grande de ce marché. Les entreprises de diffusion en continu investissent des milliards de dollars dans des contenus de qualité qu'elles peuvent rentabiliser à l'échelle mondiale.

Revenus et autres sources de financement

CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

Financement public : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 291,4 millions de dollars, le financement des immobilisations comptabilisé en résultat, à 98,9 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

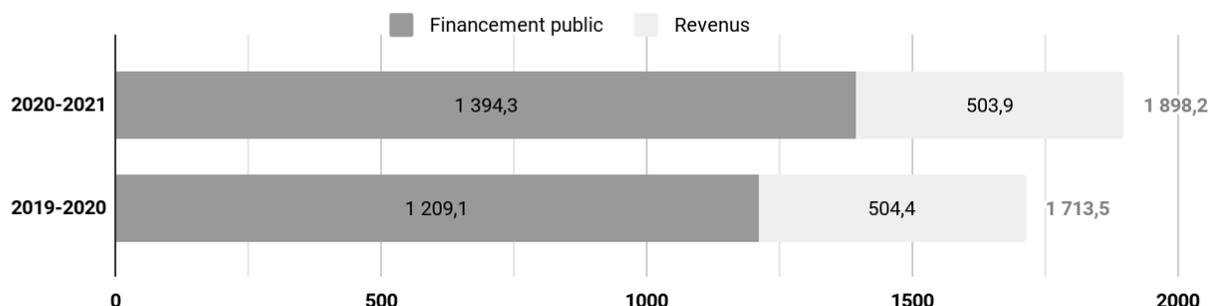
Revenus publicitaires : Revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, nos services de télévision facultatifs et nos plateformes numériques. La part de notre financement total occupée par les revenus publicitaires et les revenus d'abonnement de la télévision rétrécit en raison principalement de la désaffection du marché à l'endroit des véhicules publicitaires traditionnels. Cette baisse est en partie compensée par les revenus publicitaires supérieurs produits par les services numériques.

Revenus d'abonnement : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – CBC News Network, *documentary*, CBC Gem, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes de télévision traditionnelle continuent d'être affectés par les tendances à l'abandon ou à la réduction des services de télévision, alors que les abonnements à nos plateformes numériques augmentent.

Revenus financiers et autres revenus : Revenus tirés des activités courantes, comme la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs, les redevances de retransmission, les services de diffuseur hôte d'événements sportifs et les contributions du Fonds des médias du Canada.

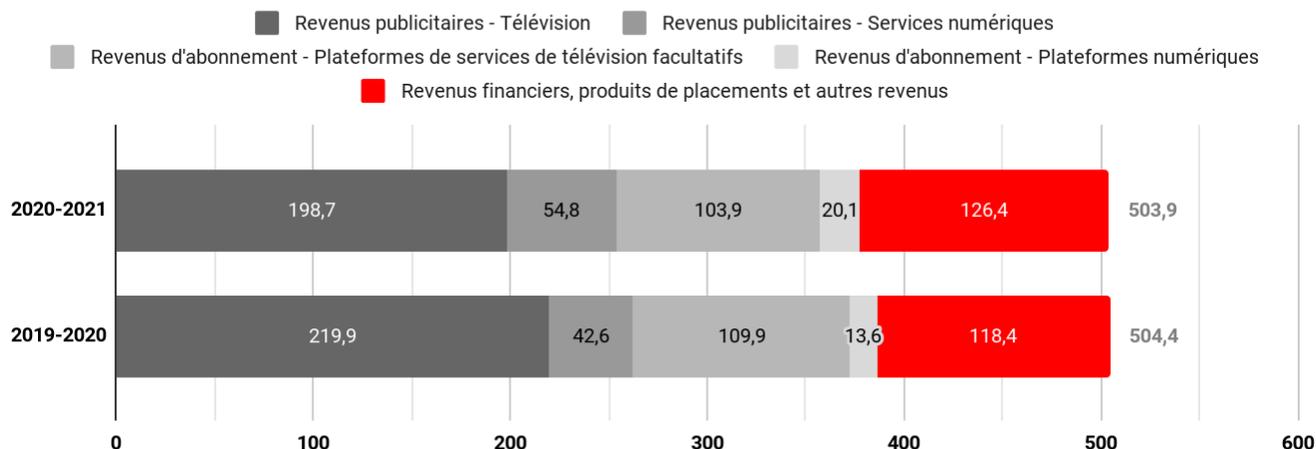
Sources de financement

(en M\$)



Revenus

(en M\$)



Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Pour gérer de manière prudente les conséquences de la pandémie, la direction a pris des mesures pour assurer les liquidités nécessaires aux activités, notamment en devant les prélèvements sur les crédits de l'exercice suivant à cette année et en respectant le plan de contingence adopté.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 90,1 millions de dollars au 31 mars 2021, contre 72,4 millions de dollars au 31 mars 2020.

Position de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Trésorerie – Début de l'exercice	72 386	89 697	(19,3)
Variation de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	148 498	9 222	N. S.
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(72 121)	(82 414)	(12,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(58 656)	55 881	N. S.
Écart net	17 721	(17 311)	N. S.
Trésorerie – Fin de l'exercice	90 107	72 386	24,5

N. S. : Non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement. Les variations du fonds de roulement ont un effet notable sur les entrées et les sorties de fonds dans le cadre de nos activités.

Les activités d'exploitation ont donné lieu cette année à des entrées de trésorerie de 148,5 millions de dollars, en hausse de 139,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les entrées ont été plus élevées que l'an dernier en raison surtout des crédits supplémentaires reçus pour couvrir les dépenses d'exploitation de 119,4 millions de dollars versés à titre rétroactif au titre de l'inflation salariale, d'une avance de 36,7 millions de dollars sur les crédits de 2021-2022, et d'un virement de 33,7 millions de dollars du crédit pour les dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent les sorties de trésorerie affectées aux paiements d'intérêts, aux remboursements des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, aux effets à payer ainsi qu'aux obligations au titre de nos contrats de location.

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de 72,1 millions de dollars, soit 10,3 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par des paiements plus élevés au titre de nos obligations locatives, le bail de la nouvelle Maison de Radio-Canada étant entré en vigueur au quatrième trimestre de 2019-2020. Les sorties de trésorerie affectées aux activités de financement sont détaillées ci-dessous :

- paiement d'intérêts de 26,4 millions de dollars (24,3 millions de dollars pour 2019-2020);
- remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 19,3 millions de dollars (18,0 millions de dollars pour 2019-2020);
- paiement d'effets à payer de 8,2 millions de dollars (7,8 millions de dollars pour 2019-2020).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 58,7 millions de dollars, une hausse de 114,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les opérations liées aux obligations hypothécaires du Canada ont produit des sorties de fonds nettes de 37,6 millions de dollars, contre des entrées nettes de 85,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. De plus, le crédit pour dépenses en immobilisations que nous avons reçu a été moins élevé, en raison du virement de 33,7 millions de dollars au crédit des dépenses en exploitation. Les hausses ont été compensées par la baisse des dépenses en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles de 43,3 millions de dollars, conformément au plan de contingence financier.

Plan d'emprunt

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2021	
Garantie pour la monétisation des créances	(71 639)
Capacité restante	148 361

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

Rétrospective de l'année – Nos résultats

Résultat en IFRS et résultat budgétaire

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Revenus	503 944	504 413	(0,1)
Financement public	1 394 346	1 209 058	15,3
Dépenses	(1 728 093)	(1 763 207)	(2,0)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	170 197	(49 736)	N. S.
Autres gains et pertes	3 046	(9 368)	N. S.
Résultat avant impôts	173 243	(59 104)	N. S.
Charge d'impôt	(31 149)	-	N. S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	142 094	(59 104)	N. S.
Éléments non inclus dans notre budget d'exploitation			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	36 468	57 232	(36,3)
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	9 549	10 890	(12,3)
Autres provisions pour des éléments hors trésorerie	(13 078)	2 020	N. S.
Résultat budgétaire de l'exercice¹	175 033	11 038	N. S.

N. S. : Non significatif

¹ Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée ci-après.

Résultat net de l'exercice en IFRS

Le résultat net de la période en IFRS correspond à un gain de 142,1 millions de dollars, en hausse de 201,2 millions de dollars en raison des facteurs suivants :

- une hausse de 185,3 millions de dollars (\uparrow 15,3 %) du financement public comptabilisé en résultat;
- une diminution des dépenses de 35,1 millions de dollars (\downarrow 2,0 %) attribuable en partie au coût moins élevé des émissions diffusées à la télévision par rapport à l'exercice précédent, en raison des annulations et des reports causés par la pandémie de COVID-19. Nous avons également enregistré des charges de retraite moins élevées comparativement à la même période de l'exercice précédent;
- une augmentation des autres gains et pertes de 12,4 millions de dollars. Un gain de 3,0 millions de dollars a été enregistré au cours de l'exercice, principalement en raison d'une opération non monétaire d'échange de licences de logiciels. Nous avons comptabilisé une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan à l'exercice précédent, correspondant à l'essentiel de la perte de 9,4 millions de dollars;
- la comptabilisation d'une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars pour l'exercice.

Résultat budgétaire de l'exercice

CBC/Radio-Canada définit le résultat budgétaire comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements correspondant aux revenus et aux dépenses qui ne sont pas inclus dans son budget d'exploitation pour l'exercice. La direction emploie cette mesure pour suivre le rendement de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations réelles en espèces de la période. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires.

Un gain de 164,0 millions de dollars a porté le **résultat budgétaire de l'exercice** à 175,0 millions de dollars. L'amélioration du résultat s'explique principalement par l'augmentation du financement public, contrebalancée en partie par une charge d'impôt comptabilisée pour l'exercice.

Revenus

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Revenus publicitaires¹			
Services anglais	122 471	122 382	0,1
Services français	131 001	140 095	(6,5)
	253 472	262 477	(3,4)
Revenus d'abonnement			
Services anglais	62 612	63 610	(1,6)
Services français	61 433	59 856	2,6
	124 045	123 466	0,5
Revenus financiers, produits de placements et autres revenus¹			
Services anglais	32 607	40 732	(19,9)
Services français	19 454	22 363	(13,0)
Services institutionnels	74 366	55 375	34,3
	126 427	118 470	6,7
TOTAL	503 944	504 413	(0,1)

¹ La Société a modifié la classification de ses revenus tirés des plateformes de médias sociaux et de la production commerciale. Pour plus d'information, veuillez consulter la note 19, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

Nos revenus sont demeurés stables (↓0,1 %) par rapport à ceux de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

Revenus publicitaires (↓ 3,4 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général de l'économie et du marché publicitaire, et du succès de notre programmation.

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Publicité – télévision ¹	198 728	219 884	(9,6)
Publicité – services numériques ¹	54 744	42 593	28,5
	253 472	262 477	(3,4)

¹ La Société a modifié la classification de ses revenus tirés des plateformes de médias sociaux et de la production commerciale. Pour plus d'information, veuillez consulter la note 19, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

Les revenus de CBC et de Radio-Canada tirés de la publicité télévisée ont diminué de 21,2 millions de dollars (↓9,6 %) en raison d'une baisse de la demande à la suite du ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19. Cette diminution a été compensée en partie par une hausse de 12,2 millions de dollars (↑28,5 %) des revenus produits par les services numériques, attribuable à l'accroissement du trafic sur nos plateformes numériques et de médias sociaux durant la pandémie, également stimulé par la couverture des élections américaines.

Revenus d'abonnement (↑ 0,5 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et de notre base d'abonnés. Cette dernière a diminué pour nos services de télévision depuis le dernier exercice à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution.

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Plateformes de services de télévision facultatifs	103 897	109 874	(5,4)
Plateformes numériques	20 148	13 592	48,2
	124 045	123 466	0,5

Nos revenus d'abonnement sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent (↑0,5 %). Une baisse du nombre d'abonnés a entraîné une diminution des revenus d'abonnement tirés des services de télévision. Ce recul a été essentiellement compensé par la croissance des abonnements à nos plateformes numériques (ICI TOU.TV EXTRA et CBC Gem), accélérée par la pandémie de COVID-19.

Revenus financiers, produits de placements et autres revenus (↑ 6,7 %)

Les revenus financiers, produits de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'informations sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 19, Revenus, de nos états financiers consolidés.

La hausse de 8,0 millions de dollars (↑6,7 %) des revenus financiers, produits de placements et autres revenus résulte principalement de la comptabilisation de redevances additionnelles ponctuelles de 24,8 millions de dollars tirées de nos droits de retransmission, et est en partie compensée par les facteurs suivants :

- les revenus de production ont diminué de 8,6 millions de dollars par suite de la pandémie, car le nombre d'événements sportifs et artistiques a diminué, tout comme la demande d'utilisation de nos installations et de nos services par des tiers;
- la baisse des revenus d'intérêts de 3,9 millions de dollars attribuable à la baisse des soldes moyens des fonds de trésorerie et des produits de placements et des taux d'intérêt, qui ont été plus faibles.

Dépenses d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques¹			
Services anglais	892 289	920 729	(3,1)
Services français	741 792	748 335	(0,9)
	1 634 081	1 669 064	(2,1)
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	56 892	58 989	(3,6)
Administration nationale	10 611	10 801	(1,8)
Charges financières	26 509	24 353	8,9
	94 012	94 143	(0,1)
TOTAL	1 728 093	1 763 207	(2,0)

¹ Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont été mis à jour pour refléter l'approche actuelle de répartition des coûts partagés entre les Services anglais et les Services français.

Nos dépenses d'exploitation totales ont diminué de 35,1 millions de dollars (↓2,0 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques (↓ 2,1 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

La baisse de 35,0 millions de dollars (↓2,1 %) est attribuable en partie au coût moins élevé des émissions diffusées à la télévision par rapport à l'exercice précédent, en raison des annulations et des reports causés par la pandémie de COVID-19. De plus, nous avons réduit les coûts d'exploitation conformément à notre plan de contingence financier, et nos charges de retraite étaient moins élevées qu'à l'exercice précédent. Ces baisses sont en partie contrebalancées par une augmentation des dépenses courantes, étant donné que nous continuons d'investir dans nos contenus audio et vidéo pour nos plateformes numériques.

Autres dépenses d'exploitation (↓ 0,1 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte »), les coûts de l'administration nationale et les charges financières.

Les autres dépenses d'exploitation sont demeurées stables (↓0,1 %) par rapport à l'exercice précédent.

Financement public

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 291 402	1 098 114	17,6
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	98 944	106 944	(7,5)
TOTAL	1 394 346	1 209 058	15,3

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.

*Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.*

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a augmenté de 193,3 millions de dollars (↑17,6 %) en 2020-2021. Bien que notre crédit d'exploitation de base soit resté stable, nous avons comptabilisé un financement rétroactif de 119,4 millions de dollars au titre de l'inflation salariale pour les exercices de 2018-2019 à 2020-2021.

En raison de l'incertitude quant aux effets de la pandémie sur nos flux de trésorerie et parce que la loi nous interdit de contracter des emprunts à court terme, nous avons demandé au Conseil du Trésor d'approuver le virement de 33,7 millions de dollars de notre crédit d'immobilisations de 2020-2021 et une avance de 36,7 millions sur notre crédit pour dépenses d'exploitation de 2021-2022 pour nous permettre de gérer avec prudence nos flux de trésorerie.

L'**amortissement du financement des immobilisations différé** a diminué de 8,0 millions de dollars (↓7,5 %) conformément à nos attentes.

Autres gains et pertes

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 046	(9 368)	N. S.
TOTAL	3 046	(9 368)	N. S.

N. S. : Non significatif

Le gain de 3,0 millions de dollars sur la sortie d'immobilisations enregistré en 2020-2021 résulte principalement d'une opération non monétaire d'échange de licences de logiciels.

La perte de 9,4 millions de dollars de l'exercice précédent s'expliquait principalement par une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme, ainsi que par d'autres pertes nettes consécutives à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Charge d'impôt

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Charge d'impôt	(31 149)	-	N. S.
TOTAL	(31 149)	-	N. S.

N. S. : Non significatif

En raison de notre résultat net imposable positif, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars pour l'exercice. Nous prévoyons récupérer le montant versé au cours des prochains exercices. Aucune charge d'impôt n'avait été comptabilisée à l'exercice précédent.

Total du résultat global

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020	Écart en %
Résultat net de l'exercice	142 094	(59 104)	N. S.
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	206 022	260 836	(21,0)
Total du résultat global de l'exercice	348 116	201 732	72,6

N. S. : Non significatif

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré s'élève à 348,1 millions de dollars, contre 201,7 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies ont donné lieu à un gain de 206,0 millions de dollars dans l'exercice, principalement attribuable à un gain de 628,6 millions de dollars sur la valeur des actifs du régime de retraite, dont le rendement réel a dépassé le rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles. Ce gain a été contrebalancé en partie par une diminution de 49 points de base du taux d'actualisation, ce qui a accru de 422,6 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

Dans l'exercice précédent, des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies avaient donné lieu à un gain de 260,8 millions de dollars, principalement attribuable à une hausse de 47 points de base du taux d'actualisation, ce qui avait diminué de 395,5 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies. Ce gain avait été contrebalancé en partie par une perte de 134,7 millions de dollars sur la valeur des actifs, dont le rendement réel avait été inférieur au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles.

Saisonnalité et données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. L'analyse de nos résultats par trimestre est incluse dans nos rapports trimestriels, accessibles [ici](#).

	2020-2021				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	99 005	106 637	136 915	161 387	503 944
Financement public	284 039	300 266	309 355	500 686	1 394 346
Dépenses	(378 391)	(358 607)	(464 490)	(526 605)	(1 728 093)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	4 653	48 296	(18 220)	135 468	170 197
Autres gains et pertes	253	132	(114)	2 775	3 046
Résultat avant impôts	4 906	48 428	(18 334)	138 243	173 243
Charge d'impôt	-	-	-	(31 149)	(31 149)
Résultat net de la période en IFRS	4 906	48 428	(18 334)	107 094	142 094
Résultat budgétaire de la période¹	22 455	34 120	1 222	117 236	175 033

	2019-2020				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	114 100	117 116	141 891	131 306	504 413
Financement public	274 224	303 525	288 848	342 461	1 209 058
Dépenses	(398 932)	(398 760)	(453 368)	(512 147)	(1 763 207)
Résultat avant autres gains et pertes	(10 608)	21 881	(22 629)	(38 380)	(49 736)
Autres gains et pertes	(1 802)	(5 718)	(1 063)	(785)	(9 368)
Résultat net de la période en IFRS	(12 410)	16 163	(23 692)	(39 165)	(59 104)
Résultat budgétaire de la période¹	3 073	24 297	1 871	(18 203)	11 038

¹ Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée précédemment.

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs traditionnels. Les revenus générés par nos activités courantes au premier semestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. En comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télévision sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

Étant donné l'impact de la pandémie de COVID-19, l'incertitude associée aux fluctuations saisonnières est plus grande qu'avant la pandémie. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés, ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

Perspectives

COVID-19

Malgré l'accroissement des auditoires, les revenus publicitaires ont souffert de la baisse des dépenses des annonceurs, qui voient leurs revenus fondre en raison des mesures prises à l'échelle du Canada et du monde pour juguler la pandémie de COVID-19, et cette réalité perdurera encore pendant un certain temps.

Nous continuons de gérer de manière prudente nos activités en réduisant nos dépenses discrétionnaires de manière à compenser nos baisses de revenus et à financer les coûts additionnels des mesures de santé et sécurité. Après avoir mis en place un plan de contingence, nous continuerons de surveiller nos revenus et nos dépenses au fil de l'évolution de la crise sanitaire.

Modernisation du cadre législatif de la radiodiffusion

Le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser la législation canadienne qui régit les médias, soit la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Puisque le mandat et bon nombre des obligations de CBC/Radio-Canada découlent de la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos perspectives financières. Nous collaborons avec le gouvernement pour nous assurer que notre écosystème médiatique continue de soutenir la radiodiffusion publique et pour maintenir sa capacité de servir tous les Canadiens.

Jeux Olympiques de 2020 à 2024

Nous sommes le réseau olympique et le diffuseur officiel canadien des trois prochains Jeux Olympiques, soit ceux de Tokyo 2020, de Beijing 2022 et de Paris 2024, avec nos partenaires de radiodiffusion, Bell Média et Rogers Media.

En raison de la pandémie de COVID-19, le Comité international olympique (CIO) a annoncé que les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 seraient reportés d'une année et se tiendraient du 23 juillet au 8 août 2021. Le transfert d'une partie de notre crédit parlementaire de 2021-2022 à 2020-2021 nous a aidés à gérer les répercussions de ce report.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

Gestion des risques

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques rapides, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, au resserrement de la réglementation et aux changements structurels qui surviennent dans l'écosystème médiatique. Toutefois, comme nous avons pour mandat de servir tous les Canadiens, nous devons également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

On prévoit que les effets de la COVID-19 persisteront à l'exercice 2021-2022, notamment sur le plan des pressions économiques et des perturbations de la programmation. Nous devons continuer à servir les Canadiens en leur donnant accès à une programmation de nouvelles, d'information et de divertissement essentielle durant cette crise, tout en protégeant la santé de nos employés.

Nous appliquons un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants :

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels nous sommes exposés, il approuve les politiques importantes et s'assure que les processus et systèmes nécessaires pour gérer les risques sont en place.

2 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification exerce une surveillance des principaux risques, en discutant de leur situation avec la direction pendant ses réunions trimestrielles et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

3 ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction détermine et gère les risques, et présente des rapports sur les principaux risques qui nous concernent au comité de vérification et au conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

4 COMPOSANTES MÉDIAS ET SERVICES DE SOUTIEN

Les composantes médias et les services de soutien cernent et évaluent d'abord les risques auxquels ils sont exposés, les présentent dans leur plan de gestion annuel, puis élaborent et mettent en œuvre des plans détaillés pour les gérer. Les risques sont classés par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles et de leur probabilité.

De plus, notre équipe d'audit interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés.

RISQUES PRINCIPAUX**MESURES D'ATTÉNUATION****CONSÉQUENCES
POUR L'AVENIR****1. Risque de pandémie – COVID-19**

À titre de diffuseur public du Canada, nous offrons des services essentiels aux Canadiens, notamment :

- des nouvelles et de l'information en matière de santé et de sécurité à l'échelle locale, régionale et nationale;
- une programmation éducative et de divertissement fort nécessaire pour répondre aux besoins des familles;
- du soutien essentiel aux créateurs du pays.

La santé et la sécurité de nos employés sont au centre de nos préoccupations. Nos activités essentielles et notre aptitude à respecter notre mandat pourraient se trouver à risque, car une détérioration de la situation pourrait réduire le nombre d'employés disponibles pour poursuivre nos activités. Les facteurs de risque comprennent :

- la résurgence des cas menant à des mesures de confinement, à l'imposition d'un couvre-feu, à la fermeture d'écoles et de services de garde ainsi qu'à des restrictions à certains endroits;
- l'éclosion de cas au sein de notre effectif et dans nos établissements;
- le calendrier de livraison et d'administration des vaccins au Canada, l'efficacité des vaccins et la durée d'immunité;
- l'usure psychologique qui mine la santé mentale, accroît les absences, démotive et affaiblit la résilience chez les employés;
- l'évolution des recommandations concernant le port d'équipement de protection individuel (EPI), les protocoles sanitaires étendus, les règles de distanciation physique, l'auto-isolément et les voyages;
- les perturbations des chaînes d'approvisionnement de la production indépendante, qui pourraient avoir des répercussions sur la programmation et les coûts afférents.

La pandémie aura des effets sur les revenus, surtout les revenus publicitaires tirés de la télévision, et sur certaines dépenses. L'ampleur et la durée de ces répercussions restent à déterminer. Ces risques sont également surveillés pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques de Beijing 2022.

Poursuivre la mobilisation de l'équipe nationale de gestion de crise pour surveiller et évaluer activement notre situation et pour orienter la réaction de la Société.

Continuer de mettre à jour et de transmettre des guides détaillés pour tous les employés, les équipes de l'information et les gestionnaires, et maintenir les communications et les services du Programme d'aide aux employés (PAE).

Continuer de suivre et d'évaluer de manière active notre capacité à exécuter les services essentiels à notre mandat. Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de contingence et des mesures correctives.

Piloter avec prudence la réintégration de nos effectifs dans nos installations. La plupart de nos effectifs sont encore en télétravail. Nos plans de réintégration sont réévalués toutes les six semaines. La réintégration se poursuivra lorsque les conditions le permettront et qu'il n'y aura plus de risque de contamination.

Planifier et sécuriser les grilles de programmation pour la saison régulière de 2021-2022. Il se pourrait que les réalités actuelles en matière de production (santé et sécurité, retards, annulations, et augmentations des primes d'assurance et des coûts) continuent d'avoir des répercussions sur les grilles dans les années à venir.

Continuer de soutenir la production indépendante de contenu canadien.

Affecter des ressources pour financer nos procédures renforcées de nettoyage et l'achat d'EPI, en fonction des besoins.

Élaborer un budget 2021-2022 tenant compte de la possibilité que la faiblesse et la volatilité des revenus se poursuivent.

Peaufiner notre planification en matière de santé et sécurité pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 au fur et à mesure que l'information est disponible.

Prendre des mesures pour absorber les coûts associés à la distanciation physique, selon les besoins.

Continuer à suivre de près l'évolution du virus et à en évaluer les conséquences.

Continuer à mettre en œuvre les stratégies définies et à les peaufiner.

Entretenir une communication régulière avec les employés pour les tenir au courant des derniers développements.

Les coûts à venir associés à la distanciation physique sur les lieux de travail demeurent inconnus pour l'instant.

RISQUES PRINCIPAUX	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
2. Modernisation des politiques culturelles du gouvernement et renouvellement des licences par le CRTC		
<p>Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement constant de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers les services de télévision facultatifs et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias et fragmentation de l'industrie.</p> <p>Le gouvernement s'est engagé à moderniser la <i>Loi sur la radiodiffusion</i>, la <i>Loi sur les télécommunications</i> et la <i>Loi sur la radiocommunication</i>. Comme notre mandat est énoncé dans la <i>Loi sur la radiodiffusion</i>, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos services.</p> <p>Certains éléments des lettres de mandat du gouvernement aux ministres pourraient également avoir des répercussions sur CBC/Radio-Canada et les services qu'elle offre aux Canadiens. Tous changements apportés à la législation pourraient pousser le gouvernement à modifier notre mandat, notre indépendance ou notre modèle d'affaires, ce qui risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et de nuire à notre capacité de revoir notre modèle d'affaires, qui est sous pression.</p> <p>Nos licences arriveront à échéance le 31 mars 2022 et doivent être renouvelées. Il y a un risque que le CRTC nous impose de nouvelles obligations qui iraient à l'encontre de notre stratégie.</p>	<p>Promouvoir notre plan stratégique et le communiquer aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.</p> <p>Continuer de promouvoir notre valeur et notre pertinence auprès des parties intéressées, et rappeler la nécessité d'offrir un financement approprié et stable auprès du gouvernement.</p> <p>Collaborer avec le gouvernement aux prochaines étapes visant à bâtir un écosystème médiatique qui place les auditoires au cœur des décisions et des actions et qui sert tous les Canadiens.</p> <p>Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation afin d'accroître notre agilité.</p> <p>Surveiller le déroulement des différents processus lancés par le gouvernement, et y participer.</p> <p>Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.</p> <p>Continuer à réitérer notre position selon laquelle nos prochaines conditions de licence doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous accorder la souplesse requise pour suivre l'évolution constante du système de radiodiffusion; • être arrimées à notre stratégie. 	<p>Poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique, qui définit ce que nous devons faire pour réussir, aujourd'hui et demain, à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services de média public que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations au sein de l'industrie.</p>

3. Transformation du paysage médiatique

Le secteur des médias et du divertissement continue de faire l'objet de pressions en raison de l'évolution rapide de l'écosystème, du resserrement de la réglementation, et de la pandémie en cours :

- La fragmentation continue des auditoires, l'offre de plus en plus grande de services de diffusion offerts directement au consommateur et l'accélération du déclin de la télévision linéaire nous poussent vers l'ère de la diffusion en continu.
- Les attentes de plus en plus élevées des auditoires quant à la protection des données numériques personnelles ainsi que le resserrement de la réglementation en la matière, comme ce qui est proposé dans la *Loi sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, pourraient avoir des répercussions sur nos stratégies de personnalisation et nos ententes avec des partenaires portant sur les données.
- Les activités de distribution et de production de contenu doivent être portées à une autre échelle. Il faut de nouveaux contenus pour attirer de nouveaux abonnés et un catalogue suffisamment garni pour conserver les abonnés existants jusqu'à l'arrivée du nouveau contenu. Le développement d'une plateforme évolutive robuste est coûteux.

Pour le contenu, on priorisera la diffusion en continu par rapport à la distribution traditionnelle, ce qui accélérera le déclin du modèle de distribution traditionnelle.

Nous devons nous adapter à de nouvelles réalités qui mettent souvent en scène des partenaires non traditionnels.

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu numérique.

Finaliser et mettre en ligne un seul service par contournement harmonisé pour CBC et Radio-Canada ayant une même base de données, et proposant aux utilisateurs une expérience et des fonctionnalités concurrentielles.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs sur les habitudes des auditoires.

Continuer d'améliorer nos technologies de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus de grande qualité selon des modalités économiquement viables.

Adopter les principes de la protection de la vie privée dès la conception tandis que nous poursuivons le développement et le déploiement d'outils et de stratégies de gestion de données afin d'améliorer notre capacité de suivre et de personnaliser le contenu en fonction des auditoires.

Rejoindre les auditoires sur les plateformes qu'ils préfèrent afin d'accroître la consommation globale de nos contenus, la valeur de nos services aux yeux du public, nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que notre pertinence.

RISQUES PRINCIPAUX**MESURES D'ATTÉNUATION****CONSÉQUENCES
POUR L'AVENIR****4. Viabilité financière**

Notre contexte d'exploitation, caractérisé par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques – accéléré par la pandémie – et par le renouvellement continu des technologies et des modèles d'affaires, reste difficile. Au recul des revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle s'ajoute le passage à des modèles d'affaires numériques qui se poursuit, mais ces deux phénomènes financiers n'évoluent pas au même rythme.

L'évolution des habitudes de consommation des auditoires, entre autres le phénomène de désabonnement et de réduction des services, entraîne une diminution des revenus d'abonnement des services par câble et satellite.

L'offre de plus en plus grande de services de diffusion offerts directement au consommateur et la fragmentation continue des auditoires, entre autres facteurs, continueront de se répercuter négativement sur nos revenus générés :

- Nos nouvelles conditions de licence ou des changements apportés à la législation pourraient restreindre notre capacité de monétiser nos inventaires de publicité télévisée et numérique.
- La pandémie continuera d'avoir des répercussions sur les revenus, surtout les revenus publicitaires, et sur certaines dépenses. L'ampleur et la durée de ces répercussions restent à déterminer.
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 devraient avoir lieu durant l'exercice financier 2021-2022, mais l'incertitude demeure.

Étant donné que notre financement public n'est pas totalement indexé en fonction de la hausse des coûts et que les revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle sont en baisse, notre modèle d'affaires traditionnel risque de ne plus être viable.

Continuer d'investir dans la télévision aux heures de grande écoute, qui constituent toujours le créneau qui génère le plus de revenus pour la Société, tout en gérant le passage des services traditionnels aux services numériques.

Continuer à développer des émissions intéressantes et typiquement canadiennes.

Tirer le plein bénéfice de notre stratégie multiplateforme en matière de diffusion, d'acquisition et de distribution de contenu.

Continuer de tirer profit de nouveaux partenariats et cibler en priorité les occasions de générer des revenus numériques.

Jouer un rôle de leader pour mener la transformation de l'industrie publicitaire sur les plans de la mesure des auditoires et de l'automatisation, et pour réitérer la valeur et l'efficacité de la publicité à la télévision.

Exercer une surveillance et un contrôle des coûts, et réaffecter les ressources financières disponibles aux priorités stratégiques.

Continuer de démontrer la valeur et l'importance de la radiodiffusion publique auprès de nos parties intéressées.

Continuer de surveiller l'évolution des campagnes de contenu de marque et des autres types de publicité numérique. Réviser, au besoin, les lignes directrices concernant le contenu de marque afin de différencier clairement le contenu journalistique et la publicité.

Dans son budget du 19 avril 2021, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il fournirait à CBC/Radio-Canada un financement de 21 millions de dollars à titre de soutien opérationnel pour 2021-2022. Ce soutien atténuera les effets de la baisse des revenus, de l'inflation et d'autres hausses de coûts qui réduisent les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques.

RISQUES PRINCIPAUX	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
5. Gestion de la réputation et de l'image de marque		
<p>CBC/Radio-Canada fait partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. Les Canadiens ont tous une opinion sur leur diffuseur public, ce qui témoigne de notre importance à leurs yeux. À tout moment, nos activités peuvent attirer l'attention du public et des médias.</p> <p>Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation, si elle n'est pas corrigée, nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre l'appui du public.</p>	<p>Renforcer notre crédibilité et la confiance que les Canadiens nous accordent en agissant de façon responsable et en rendant des comptes aux Canadiens.</p> <p>Continuer de travailler avec d'autres diffuseurs publics afin de promouvoir l'importance des médias publics pour combattre la désinformation et encourager les débats démocratiques partout sur la planète.</p> <p>Établir une culture positive en continuant de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application de notre Code de conduite et à l'offre de formations obligatoires sur divers sujets incluant les questions éthiques, la prévention de l'intimidation et du harcèlement, et les préjugés inconscients.</p> <p>Maintenir une stratégie de gestion de crise et des enjeux agile, responsable, et axée sur la transparence et des mesures concrètes.</p> <p>Continuer à illustrer la diversité devant et derrière la caméra afin de nous assurer que le diffuseur public reflète le Canada.</p>	<p>Faire en sorte que nos comportements améliorent notre crédibilité et le soutien du public.</p>
6. Sécurité de l'information		
<p>Le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde, malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité.</p> <p>Même si nous investissons dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information, l'évolution des cybermenaces a le potentiel de perturber nos activités et de nuire à notre marque.</p> <p>Nous avons mis en place des mesures permettant à la majorité de nos effectifs de faire du télétravail durant la pandémie. Nous continuons de surveiller activement les risques associés aux solutions adoptées.</p> <p>Les priorités du gouvernement, comme instaurer la <i>Charte canadienne du numérique</i> et rehausser les pouvoirs du Commissariat à la protection de la vie privée, pourraient avoir des répercussions sur les activités de CBC/Radio-Canada.</p> <p>Il existe un risque que des renseignements personnels soient divulgués ou utilisés sans le consentement explicite des intéressés.</p>	<p>Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes.</p> <p>Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan, et que les renseignements personnels soient mieux protégés.</p> <p>Mettre en œuvre la politique sur la gestion documentaire afin d'imposer des obligations de classification tenant compte de l'information confidentielle. Former les employés devant appliquer cette nouvelle politique.</p> <p>Développer des protocoles et adopter des technologies permettant d'anonymiser les renseignements personnels recueillis.</p> <p>Élaborer des stratégies pour appliquer les changements apportés à la <i>Charte canadienne du numérique</i> ou aux pouvoirs du Commissariat à la protection de la vie privée, puis faire le suivi et l'évaluation de ces stratégies.</p>	<p>Continuer à mettre en œuvre les stratégies définies et à les peaufiner.</p>

RISQUES PRINCIPAUX**MESURES D'ATTÉNUATION****CONSÉQUENCES
POUR L'AVENIR****7. Mise en œuvre de projets d'envergure****7.A. Projet de système des ressources humaines (RH) – Workday**

Il y a un risque que le nouveau système des RH (Workday) ne permette pas de transformer l'expérience utilisateur, de simplifier les processus et de créer de la valeur, qu'il dépasse le budget établi ou qu'il nuise au processus essentiel de traitement de la paie. La situation sanitaire liée à la COVID-19 et le fait que des membres de l'équipe responsable du projet soient en télétravail exercent des pressions supplémentaires sur l'échéancier du projet.

Maintenir la solide structure de gouvernance en place pour faciliter le projet de mise en œuvre du nouveau système des RH.

Terminer l'étape de configuration et de prototypage et poursuivre le travail quant à la définition des futurs processus, au recensement des écarts et à la mise en œuvre des plans de gestion du changement.

Mener des audits internes en 2021-2022 pour revoir la migration des essais de bout en bout des données et des actifs avant l'implémentation du système.

Faire le suivi du projet et de sa mise en œuvre.

7.B. Projet de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC)

Alors que certains employés de la production et des services administratifs ont emménagé dans les nouvelles installations, la COVID-19 a eu un impact sur l'accès à l'immeuble et sur les activités de mise en œuvre technique. La date prévue d'achèvement du déménagement a été reportée en décembre 2022 pour les employés de la salle des nouvelles, certaines productions et leurs équipes de soutien technique respectives afin de permettre la production des Jeux Olympiques d'été de Tokyo, puis d'hiver de Beijing en février 2022, à partir de la nouvelle MRC. Durant cette période de prolongation, l'ancienne MRC continuera d'être utilisée.

Entretenir des relations d'affaires constructives avec les partenaires et continuer de travailler à résoudre les questions en suspens.

Poursuivre la planification et la mise en œuvre de l'infrastructure technique pour les dernières étapes, et assurer une gestion de projet serrée.

Assurer la gestion du changement selon les besoins après la pandémie afin de répondre aux préoccupations des employés (p. ex., aménagement à aire ouverte, densité d'occupation).

Communiquer de façon transparente les avantages économiques du projet aux parties intéressées.

Continuer de faire le suivi du projet et de communiquer de manière transparente avec les parties intéressées.

8. Gestion des talents

Le recrutement, la rétention et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide et diversifiée sont essentiels à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

Diversité et inclusion

La sous-représentation de certains segments démographiques de la société dans notre effectif pourrait nous exposer à des risques d'ordre réputationnel :

- Le fait de ne pas atteindre nos objectifs pourrait ternir notre crédibilité et avoir des impacts sur le recrutement, la rétention et le moral des employés.
- Si nous ne démontrons pas de progrès satisfaisants pour rapprocher la composition de notre effectif de celle de la main-d'œuvre externe, cela pourrait entraîner d'autres enjeux de relations de travail.

Moral, recrutement et rétention du personnel

Il y a un risque qu'une culture négative en milieu de travail générant des incidents, de la controverse et de l'incertitude nuise à la motivation et au moral des employés, ainsi qu'au recrutement et à la rétention des effectifs.

La concurrence intensifiée pour attirer les talents du numérique ainsi que l'écart entre notre rémunération et les salaires offerts sur le marché pourraient nuire au recrutement et à la rétention de ces talents.

La stratégie sur l'avenir du travail, qui établit notre vision du télétravail dans un monde postpandémie et les moyens de la concrétiser, pourrait ne pas concorder avec les attentes des employés et des candidats, surtout en comparaison avec les occasions offertes par les secteurs des technologies numériques. Cela pourrait être source de désengagement, de problèmes de rétention et de difficultés de recrutement des personnes les plus talentueuses.

Harcèlement du personnel affecté à la collecte de nouvelles

La fréquence et l'intensité des incidents de harcèlement et d'intimidation du personnel affecté à la collecte de nouvelles ont poursuivi leur croissance, en ligne et sur le terrain.

Diversité et inclusion

Produire des rapports plus détaillés sur l'inclusion au sein de la Société, publiés à l'externe et basés sur des indicateurs de rendement.

Informier régulièrement le personnel de l'avancement des initiatives en cours.

Attribuer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs d'équité en emploi et à la réalisation des initiatives de diversité et d'inclusion.

Améliorer les programmes de développement du leadership ciblant les membres des groupes désignés.

Offrir une formation sur les préjugés inconscients obligatoire pour tous les employés, quel que soit leur niveau.

Réfléchir à nos Normes et pratiques journalistiques sous un angle plus inclusif.

Moral, recrutement et rétention du personnel

Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage annuel sur la mobilisation afin de résoudre les préoccupations.

Préparer un plan d'action et une feuille de route pour décider des initiatives conjointes menées avec les syndicats afin de nous attaquer aux problèmes communs.

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de rémunération qui vise à effectuer un rattrapage progressif avec le marché.

Affecter en priorité les ressources de l'équipe Acquisition des talents au recrutement de talents pour le numérique.

Passer en revue les priorités d'apprentissage et y affecter des ressources afin d'optimiser les investissements dans la formation et le développement.

Poursuivre le développement et le déploiement de la stratégie sur l'avenir du travail, qui établira notre vision du travail dans un monde postpandémie, notamment avec une politique sur le télétravail arrimée aux besoins opérationnels, mais flexible.

Harcèlement du personnel affecté à la collecte de nouvelles

Lancer un groupe de travail pour combattre la haine en ligne dont sont victimes nos journalistes, notre personnel d'antenne et nos réalisateurs.

Rehausser les procédures visant le bien-être et la sécurité pour soutenir les membres du personnel qui ont subi du harcèlement.

Maintenir ce rythme pour mobiliser les effectifs, faciliter la transition à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de mieux soutenir leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.

RISQUES PRINCIPAUX	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
9. Relations et négociations avec les syndicats		
<p>Les négociations avec les syndicats sont en cours pour mettre en œuvre les nouvelles conventions collectives.</p> <p>Il y a un risque que nos activités soient perturbées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des revendications de compétences syndicales, ce qui pourrait réduire notre marge de manœuvre dans nos activités; • des arrêts de travail. 	<p>Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et solliciter la participation des employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.</p> <p>Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.</p> <p>Élaborer une stratégie pour régler les questions de revendication de compétences des syndicats.</p> <p>Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.</p>	<p>Poursuivre les discussions en cours avec les syndicats et les stratégies ciblées.</p>

Conseil d'administration et structure de la direction

Conseil d'administration



Michael Goldbloom²
Président du conseil
Lennoxville (Québec)



Catherine Tait²
Présidente-directrice
générale
Ottawa (Ontario)



Guillaume Aniorté^{2, 4, 5}
Montréal (Québec)



Sandra Mason^{1, 2, 6}
Toronto (Ontario)



Rita Shelton Deverell^{2, 3, 5, 6}
Coldwater (Ontario)



Suzanne Guèvremont^{1, 2, 3}
Montréal (Québec)



Bill Tam^{1, 2, 3, 6}
Vancouver (Colombie-
Britannique)



René Légère^{2, 4, 5}
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Jennifer Moore Rattray^{1, 2, 4}
Winnipeg (Manitoba)



François R. Roy^{1, 2}
Montréal (Québec)



Sandra Singh^{2, 4, 5}
Vancouver (Colombie-
Britannique)



Marie Wilson^{2, 3, 5}
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)

¹ Membre du comité de vérification

² Membre des comités sur la radiodiffusion

³ Membre du comité des technologies et de l'infrastructure

⁴ Membre du comité de planification stratégique

⁵ Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance

⁶ Bill Tam et Sandra Mason ont été nommés le 1^{er} juin 2020 pour remplacer Harley Finkelstein, à la suite de sa démission, et Edward W. Boyd, après la fin de ses deux mandats. Rita Shelton Deverell a été nommée le 28 novembre 2020 à la suite de la démission de Rob Jeffery.

Équipe de la haute direction



Catherine Tait
Présidente-directrice
générale



Michel Bissonnette
Vice-président principal,
Radio-Canada



Daniel Boudreau
Vice-président principal,
Infrastructure et Services
technologiques médias



Sylvie Gadoury
Vice-présidente, Services
juridiques, avocat-conseil
et secrétaire générale



Claude Galipeau
Vice-président principal,
Développement
d'entreprise



Marco Dubé
Vice-président, Personnes
et Culture



Carol Najm²⁹
Vice-présidente et cheffe
de la direction financière



Barbara Williams
Vice-présidente principale,
CBC

²⁹ Michael Mooney était vice-président principal et chef de la direction financière par intérim avant l'arrivée de Carol Najm.

Mandat des comités

Comité de vérification – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance, en surveillant l’intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le conseil, ainsi que le processus d’audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion et du plan d’entreprise.

Comités sur la radiodiffusion – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à l’exécution de notre mandat de radiodiffusion publique. Les comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Comité des technologies et de l’infrastructure – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

Comité de planification stratégique – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à l’orientation stratégique de la Société.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d’entreprise, à la régie interne du conseil et à d’autres questions connexes.

Rétrospective de l’année

Accès à l’information et divulgation proactive

CBC/Radio-Canada a connu une année remarquable sur plusieurs plans en matière d’accès à l’information (AAI), remportant notamment le [Prix de la Commissaire à l’information 2020](#) présenté personnellement par la Commissaire à l’information du Canada, M^{me} Carolyn Maynard. De plus, pour une dixième année consécutive, la Société a atteint le seuil de 5 % ou moins établi par le Commissariat à l’information pour obtenir la note « A », en affichant un taux de présomption de refus de 4,30 % pour l’exercice 2020-2021. Ces réalisations ont été accomplies pendant une année où le Bureau de l’accès à l’information de la Société a enregistré une hausse importante du volume de travail, en plus de devoir faire preuve d’une capacité d’innovation et d’adaptation sans précédent pour composer avec les diverses difficultés opérationnelles entraînées par la COVID-19.

Concernant le volume de travail, comparativement à l’exercice 2019-2020, le nombre de pages examinées et communiquées au cours de l’exercice en réponse à des demandes officielles d’AAI a augmenté de 99 % (de 41 129 à 81 779) et de 160 % (de 17 539 à 45 629), respectivement. Malgré la pandémie, la Société a absorbé cette hausse sans compromettre la rapidité et la qualité des réponses aux demandes, en passant immédiatement en mode télétravail, en informant directement chaque demandeur actif que CBC/Radio-Canada était pleinement opérationnelle, et en se concentrant sur le travail à accomplir et sur les personnes qui l’accomplissent.

Faits saillants 2020-2021 relatifs à la *Loi sur l’accès à l’information*:

- 45 629 pages communiquées en réponse à 138 demandes officielles;
- 10 342 pages communiquées en réponse à 10 demandes non officielles;
- 12 314 pages communiquées et publiées de manière proactive en réponse à 40 demandes d’accès à l’information d’intérêt général;
- 1 934 pages communiquées et publiées de manière proactive en lien avec 11 réunions du conseil d’administration;

Pour un total de 70 219 pages.

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, CBC/Radio-Canada a réussi à continuer de respecter son engagement d'ouverture, de transparence et de responsabilisation en 2020-2021, alors que l'accès à l'information subissait des pressions dans d'autres organisations en raison de la pandémie mondiale de COVID-19.

Assemblée publique annuelle

Notre assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu le 16 septembre 2020 et s'est déroulée entièrement en ligne pour la première fois. L'événement, ayant pour thème « Essentiel, partout, toujours. », a mis l'accent sur les façons dont CBC/Radio-Canada continue d'être utile pour renseigner, divertir et éclairer les Canadiens, particulièrement en ces temps d'incertitude, comme on a pu le constater dans la dernière année. L'événement a été diffusé en direct dans les médias sociaux et sur YouTube. Des sous-titres codés ainsi que l'interprétation en langue ASL (American Sign Language) et en langue des signes québécoise étaient offerts pour rendre l'événement encore plus accessible aux Canadiens.

Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

Ombudsmans

Les plaintes, expressions de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Guy Gendron à Radio-Canada et Jack Nagler à CBC. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES	DANS LES LIMITES DU MANDAT	TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2019-2020)
CBC (Services anglais)	5 271	4 399	6 675
Radio-Canada (Services français)	2 314	1 552	1 982
TOTAL	7 585	5 951	8 657

Commissaire aux valeurs et à l'éthique

Depuis son arrivée à titre de commissaire aux valeurs et à l'éthique de CBC/Radio-Canada en 2017, Diane Girard a mis l'accent sur la sensibilisation aux enjeux éthiques, comme les conflits d'intérêts, les activités extérieures susceptibles d'être perçues comme des conflits d'intérêts, et le respect en milieu de travail, ainsi que sur les services de consultation offerts aux gestionnaires et aux employés concernant ces enjeux. Bien que la pandémie ait empêché la commissaire de se déplacer pour rencontrer des employés et des groupes au cours du dernier exercice, le nombre de demandes de consultation reçues des quatre coins du Canada durant cette période est demeuré élevé. Quant aux plaintes traitées, le

nombre de plaintes reçues du public est demeuré semblable à celui de l'exercice précédent, tandis que les plaintes internes ont diminué, ce qui n'est pas très surprenant étant donné le grand nombre d'employés en télétravail.

NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT ENTRE AVRIL 2020 ET MARS 2021	233
NOMBRE DE PLAINTES INTERNES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	11
NOMBRE DE PLAINTES REÇUES DU PUBLIC TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	16

Conformité à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012). Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice 2020-2021 ne causera de dommages importants du point de vue environnemental. Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

Rémunération des administrateurs

Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

RÉUNIONS		CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	AUTRES COMITÉS
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour Par la suite : 625 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres 1 550 \$ pour la présidente Par la suite : 625 \$/jour	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$ pour la présidente Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Conférences téléphoniques		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 26, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels.

Conseil d'administration – Assiduité

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	En personne**			Vidéoconférence			Conférence téléphonique		
	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ SUR LA RADIO-DIFFUSION	COMITÉ DES TECHNOLOGIES ET DES INFRA-STRUCTURES	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE			
Nombre de réunions	6	3	4	2	4	2	4		
Michael Goldbloom	6/6	3/3		2/2					
Catherine Tait	6/6	3/3		2/2					
Guillaume Aniorité	6/6	3/3		2/2	2/2	2/2	3/3		
Edward W. Boyd ¹		3/3							
Harley Finkelstein ²		0/2			1/1				
Suzanne Guèvremont	6/6	3/3	2/2	2/2	4/4				
Rob Jeffery ³	4/6	3/3	3/3	1/1					
René Légère	6/6	3/3		2/2		2/2	4/4		
Sandra Mason ⁴	6/6		2/2	2/2					
Jennifer Moore Rattray	5/6	3/3	3/4	2/2		2/2			
François R. Roy	5/6	3/3	3/4	1/2			1/1		
Rita Shelton Deverell ⁵	2/2			1/1					
Sandra Singh	5/6	2/3	2/2	2/2		2/2	4/4		
Bill Tam ⁶	6/6		2/2	2/2	2/2				
Marie Wilson	6/6	3/3		2/2	4/4		4/4		

**Les réunions régulières en personne ont eu lieu par vidéoconférence.

¹ Le mandat d'Edward W. Boyd a pris fin le 31 mai 2020.

² Harley Finkelstein a démissionné le 25 mai 2020.

³ Rob Jeffery a démissionné le 27 novembre 2020.

⁴ Sandra Mason a été nommée le 1^{er} juin 2020.

⁵ Rita Shelton Deverell a été nommée le 28 novembre 2020.

⁶ Bill Tam a été nommé le 1^{er} juin 2020.

QUESTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 juin 2021. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés.

Nouveautés en matière de comptabilité

Aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'incidence sur nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

Principales estimations comptables et jugements importants

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

Transactions entre parties liées

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 15, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

REVUE FINANCIÈRE

Contrôle interne

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le comité de vérification.

En 2020-2021, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le comité de vérification du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent de la vérificatrice générale, et fait des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Catherine Tait
Présidente-directrice générale



Carol Najm
Vice-présidente principal et chef
de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 15 juin 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 15 juin 2021

400



CBC/RADIO-CANADA



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2020-2021

TABLE DES MATIÈRES - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	66
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	67
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	68
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	68
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	69
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021	70
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	70
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	70
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	70
CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	76
ACTIFS ET PASSIFS	77
TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES	77
ACTIFS OBLIGATAIRES	77
BILLETS À RECEVOIR	77
CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	78
PROGRAMMATION	79
INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT	81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	88
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	89
PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS	90
PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	91
OBLIGATIONS FINANCIÈRES	102
OBLIGATIONS LOCATIVES	103
REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS	105
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	106
REVENUS	106
FINANCEMENT PUBLIC	112
CHARGES FINANCIÈRES	113
IMPÔT SUR LE REVENU	114
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	115
AUTRES INFORMATIONS	116
INSTRUMENTS FINANCIERS	116
GESTION DU CAPITAL	122
PARTIES LIÉES	122
ENGAGEMENTS	124

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars
2020

(en milliers de dollars canadiens)

NOTE

2021

2020

ACTIFS

Courants

Trésorerie	4,24	90 107	72 386
Titres négociables	4,24	3 802	-
Actifs obligataires	5,24	95 678	85 680
Billets à recevoir	6	3 749	3 498
Créances clients et autres créances	7,24	177 841	138 398
Programmation	8	384 407	319 475
Charges payées d'avance		47 840	37 215
Investissement dans un contrat de location-financement	9	4 141	3 878
Instruments financiers dérivés	24	-	1 410
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	10	94	46

807 659 **661 986**

Non courants

Actifs obligataires	5,24	26 687	-
Immobilisations corporelles	10	801 937	797 997
Immobilisations incorporelles	11	32 437	24 861
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	339 464	358 501
Actif au titre du régime de retraite	15	868 261	689 590
Billets à recevoir	6	24 106	27 855
Programmation	8	36 812	79 966
Investissement dans un contrat de location-financement	9	26 204	30 346
Charges différées		29 533	29 142

2 185 441 **2 038 258**

TOTAL DES ACTIFS

2 993 100 **2 700 244**

PASSIFS

Courants

Créditeurs et charges à payer	13	119 578	115 968
Provisions	14	19 881	29 745
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	219 391	200 609
Obligations financières	16	35 732	34 607
Obligations locatives	17	18 610	18 296
Revenus différés et autres passifs	18	18 286	17 092
Instruments financiers dérivés	24	592	-

432 070 **416 317**

Non courants

Revenus différés et autres passifs	18	30 327	36 715
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	243 323	234 492
Obligations financières	16	201 472	230 823
Obligations locatives	17	313 389	330 063
Financement des immobilisations différé	20	502 479	529 910

1 290 990 **1 362 003**

TOTAL DES PASSIFS

1 723 060 **1 778 320**

CAPITAUX PROPRES

Résultats non distribués		1 269 285	921 214
Total des capitaux propres attribuables à la Société		1 269 285	921 214
Participations ne donnant pas le contrôle		755	710

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

2 **1 270 040** **921 924**

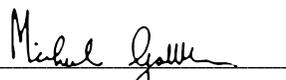
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES

2 993 100 **2 700 244**

Éventualités (Note 14) et engagements (Note 27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


ADMINISTRATEUR


ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2021	2020
REVENUS	19		
Publicité		253 472	262 477
Revenus d'abonnement		124 045	123 466
Autres revenus		119 474	107 587
Revenus financiers et produits de placements		6 953	10 883
		503 944	504 413
FINANCEMENT PUBLIC	20		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 291 402	1 098 114
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		98 944	106 944
		1 394 346	1 209 058
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 634 081	1 669 064
Coûts de transmission, distribution et collecte		56 892	58 989
Administration nationale		10 611	10 801
Charges financières	21	26 509	24 353
		1 728 093	1 763 207
Résultat net avant les autres gains et pertes et impôts		170 197	(49 736)
AUTRES GAINS ET PERTES			
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	3 046	(9 368)
Résultat net avant impôts		173 243	(59 104)
Charge d'impôt	22	31 149	-
Résultat net de l'exercice		142 094	(59 104)
Résultat net attribuable :			
À la Société		142 049	(59 178)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	45	74
		142 094	(59 104)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	2021	2020
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		142 094	(59 104)
Autres éléments du résultat global – non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	206 022	260 836
Total du résultat global de l'exercice		348 116	201 732
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		348 071	201 658
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	45	74
		348 116	201 732

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2021		921 214	710	921 924
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		142 049	45	142 094
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	206 022	-	206 022
Total du résultat global pour l'exercice		348 071	45	348 116
Solde au 31 mars 2021		1 269 285	755	1 270 040

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2020		719 556	636	720 192
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(59 178)	74	(59 104)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	260 836	-	260 836
Total du résultat global pour l'exercice		201 658	74	201 732
Solde au 31 mars 2020		921 214	710	921 924

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		142 094	(59 104)
Ajustements :			
(Gain) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	(3 046)	9 368
Revenus financiers et produits de placements	19	(6 953)	(10 883)
Charges financières	21	26 509	24 353
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	24	2 002	(1 318)
Amortissement	10,11,12	108 629	117 913
Variation des charges différées		(391)	12 639
Variation nette de l'actif de programmation	8	43 979	(46 375)
Amortissement du financement des immobilisations différé	20	(98 944)	(106 944)
Variation des revenus différés et autres passifs (non courant)	18	(7 213)	27 146
Variation de l'actif du régime de retraite	15	(178 671)	(191 989)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	218 807	256 615
Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires	5	405	336
Variations du fonds de roulement	23	(98 709)	(22 535)
		148 498	9 222
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
	23		
Remboursement des obligations locatives	17	(18 199)	(32 346)
Remboursement des obligations financières	16	(27 536)	(25 786)
Intérêts payés		(26 386)	(24 282)
		(72 121)	(82 414)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	20	71 513	108 684
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	(103 089)	(146 433)
Acquisition d'actifs obligataires	5	(123 735)	(184 514)
Acquisition de titres négociables	4	(3 802)	-
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	10	950	246
Recouvrement d'actifs financiers	5,6,9	93 336	268 141
Intérêts reçus		6 171	9 757
		(58 656)	55 881
Variation de la trésorerie		17 721	(17 311)
Trésorerie, début de l'exercice		72 386	89 697
Trésorerie, fin de l'exercice		90 107	72 386

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. Cette section présente également les nouvelles méthodes comptables et les modifications futures des méthodes et indique si elles sont en vigueur pour 2021 ou ultérieurement. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (« la Société », « nous », « nos », « notre ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette *Loi*.

À titre de diffuseur public national, nous offrons, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 15 juin 2021.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par le Conseil des normes comptables du Canada. Nous avons appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, notre monnaie fonctionnelle, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Changement de présentation

Nous avons modifié le classement de nos revenus provenant de la production commerciale et des plateformes de médias sociaux dans le but de mieux rendre compte de la nature de ces revenus. Par conséquent, un total de 8,7 millions de dollars a été reclassé de « Autres revenus » à « Revenus publicitaires » dans l'État consolidé du résultat pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Plus de renseignements sont donnés à la note 19.

B. Faits saillants de l'exercice courant

Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a continué de se répercuter sur un certain nombre de données financières et sur les estimations et les jugements connexes contenus dans nos états financiers. Nous avons revu l'État de la situation financière au 31 mars 2021 et l'État du résultat de l'exercice terminé à cette date afin de tenir compte des effets connus de la pandémie. Les secteurs les plus touchés et les conséquences constatées sont les suivants :

Actifs de programmation

La pandémie nous a obligés à reporter ou à annuler certaines de nos activités de programmation. Au troisième trimestre de 2020-2021, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de la licence que nous détenons pour diffuser les matchs de la Ligue nationale de hockey puisque la saison régulière annoncée dans le calendrier 2020-2021 sera plus courte que prévu. Aucun changement important n'a été apporté à la valeur des autres actifs de programmation au cours de l'exercice considéré.

Vente de publicité et créances clients

Les ententes conclues avec de grandes agences constituent notre principale source de revenus publicitaires. Le marché mondial de la publicité, étroitement lié à l'activité macroéconomique, continue de souffrir du ralentissement économique résultant de la pandémie de COVID-19. La direction suit de près les cotes de crédit des grandes agences de publicité. En outre, nous effectuons en continu un suivi serré de l'ancienneté de nos comptes clients et de l'efficacité du recouvrement, surtout que les petites et moyennes agences et les annonceurs directs sont touchés très durement par la conjoncture actuelle. Ceci n'a entraîné aucune hausse significative de nos pertes de crédit attendues au cours de l'exercice.

Comptabilité des régimes de retraite

Le taux d'actualisation du Régime de retraite de Radio-Canada a diminué de 49 points de base par rapport au 31 mars 2020, et ce, malgré une hausse du rendement des obligations à long terme du gouvernement durant la même période, qui découle de la probabilité croissante d'une reprise économique relativement rapide avec la campagne de vaccination en cours, et la crainte d'une hausse de l'inflation.

La baisse du taux d'actualisation est le fait d'un resserrement important des écarts de taux depuis le 31 mars 2020. À la fin de l'exercice 2019-2020, les marchés du crédit étaient marqués par une grande incertitude quant aux effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, ce qui a entraîné des écarts de taux accrus au 31 mars 2020. À mesure que l'impact de la pandémie s'est précisé et avec la mise en œuvre de mesures de soutien et de relance gouvernementales, les écarts de taux sont revenus à des niveaux plus normaux, ce qui explique la diminution du taux d'actualisation.

C. Base de préparation

La présente section comprend les méthodes comptables qui se rapportent à la base de préparation et qui sont appliquées à l'ensemble de nos états financiers consolidés. Elle décrit également les estimations et les jugements importants faits par la direction au cours de l'application des méthodes comptables, de même que leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Les estimations et les jugements importants pourraient avoir un effet notable sur l'information financière, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à une note afférente aux états financiers y est décrite dans la note en question, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

i) Principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Nous intégrons dans nos états financiers ceux de notre filiale (Documentary Channel, ou « <i>documentary</i> ») et de nos entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle nous exerçons un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous notre contrôle continu lorsque les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none">• nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice du fait que nous avons le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice;• nous sommes exposés ou avons droit aux rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice; et• nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière.	<p>Nous consolidons la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisque nous considérons que nous contrôlons ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10 <i>États financiers consolidés</i>.</p>

La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec les nôtres. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans notre participation dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Informations sur notre filiale et nos entités structurées

Filiale

Notre filiale canadienne est *documentary* :

<i>documentary</i>	
Participation	2021 : 82% / 2020 : 82%
Activité principale	Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires
Critères de contrôle remplis	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration de <i>documentary</i> et de ses sous-comités.

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à notre période de présentation de l'information financière sont préparés à des fins de consolidation.

Aucune restriction importante n'est imposée à notre capacité d'accéder aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, nous ou notre filiale ne sommes assujettis à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds aux investisseurs.

Entités structurées consolidées

Nous avons deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que nous lui versons pour les locaux occupés par notre personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec nous, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1er octobre 1988; et
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec nous.

Nous offrons aussi en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion	
Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Critère de contrôle remplis	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement en notre nom, alors que la direction détient les pouvoirs décisionnels finaux sur les activités pertinentes.
Autres informations	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, nous avons vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquies notre participation dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, nous détenons deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 6, 9 et 16.

Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	
Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Critère de contrôle remplis	<p>Nous assumons la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie que nous avons fournie.</p> <p>Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010.</p> <p>Un accord contractuel préétabli nous confère la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes nous exposant à des rendements variables.</p>
Autres informations	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation.

Nous ne détenons aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

Nous n'avons fourni aucun soutien, financier ou autre, à nos entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne comptons pas présentement le faire.

ii) Dépenses d'exploitation

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus ou amortis et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances et Administration, et Infrastructure et Services technologiques médias (ISTM), ainsi qu'une portion de l'amortissement. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion de nos émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de transmission et de distribution est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par les départements de Personnes et culture, de Finances et administration, et d'ISTM, ainsi qu'une portion de l'amortissement.

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs que nous appliquons classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

iv) Dépréciations d'actifs

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, nous examinons les valeurs comptables de nos immobilisations corporelles et incorporelles, de nos actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que de nos actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans notre modèle d'affaires, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et

locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement qui nous est octroyé pour l'ensemble de nos activités. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

v) Charges différées

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

vi) Licences réglementaires

Nous avons obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous nos services de télévision et de radio généralistes ainsi que de nos services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, nous sommes tenus d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. Nous avons choisi de comptabiliser ces subventions non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

vii) Principales méthodes comptables supplémentaires

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Créances clients et autres créances (note 7)	78	✓	✓	Revenus différés et autres passifs (note 18)	105	✓	✓
Programmation (note 8)	79	✓	✓	Revenus (note 19)	106	✓	✓
Immobilisations corporelles (note 10)	82	✓	✓	Financement public (note 20)	112	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 11)	86	✓	✓	Charges financières (note 21)	113	✓	
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 12)	88	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 22)	114	✓	✓
Créditeurs et charges à payer (note 13)	89	✓		Instruments financiers (note 24)	116	✓	✓
Provisions et éventualités (note 14)	90	✓	✓	Parties liées (note 26)	122	✓	
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 15)	91	✓	✓	Engagements (note 27)	124	✓	✓
Obligations locatives (note 17)	103	✓	✓				

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. Adoption de normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

En date du présent rapport, aucune nouvelle prise de position comptable émanant de l'IASB ou de l'IFRS Interpretations Committee n'a eu d'incidence sur ces états financiers consolidés.

B. Changements futurs de méthodes comptables

En date du présent rapport, on prévoit qu'aucune nouvelle norme ou modification émanant de l'IASB n'aura d'incidence majeure sur nos états financiers consolidés.

ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que nous utilisons pour remplir notre mandat et les passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non-courants, les provisions et les régimes de retraite.

4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables constituent des certificats de dépôt dont les échéances initiales sont égales ou inférieures à trois mois.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Fonds en caisse	454	671
Soldes bancaires	89 653	71 715
Total de la trésorerie	90 107	72 386
Total des titres négociables	3 802	-

Les revenus d'intérêts provenant des soldes bancaires et des titres négociables et inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisaient 1,5 millions de dollars pour l'exercice (3,8 millions de dollars en 2020).

5. ACTIFS OBLIGATAIRES

Nous détenons des obligations hypothécaires du Canada afin de financer nos engagements futurs. Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	95 678	85 680
Plus d'un an mais avant cinq ans	26 687	-
Total	122 365	85 680

Les revenus d'intérêts provenant des actifs obligataires inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisaient 0,4 million de dollars pour l'exercice (1,7 million de dollars en 2020).

6. BILLETS À RECEVOIR

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, nous détenons, au 31 mars 2021, deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 27,9 millions de dollars au 31 mars 2021 (31,4 millions de dollars au 31 mars 2020) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer (voir la note 16).

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	3 749	3 498
Plus d'un an mais avant cinq ans	17 899	16 704
Plus de cinq ans	6 207	11 151
Total	27 855	31 353

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers et les produits de placements s'élevaient à 1,9 million de dollars pour l'exercice (2,2 millions de dollars en 2020).

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que nous nous attendons à récupérer d'autres parties. Nos créances clients et autres créances sont essentiellement liées à la vente d'annonces publicitaires et d'abonnements.

MÉTHODES COMPTABLES

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour pertes de crédit attendues (PCA). Nous comptabilisons une provision pour PCA, évaluée selon les PCA sur la durée de vie de l'actif, selon la note 24 *Instruments financiers*.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, nous réalisons une évaluation du crédit. Nous pouvons avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, nous assurons un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de nos clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour PCA. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquentement sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La détermination du moment où nous ne pouvons plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	31 mars 2021	31 mars 2020
Créances clients	166 001	125 639
Provision pour pertes de crédit attendues	(507)	(384)
Autres	12 347	13 143
	177 841	138 398

Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 24 B).

8. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions nécessitant notre participation pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

MÉTHODES COMPTABLES

La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par les départements de Personnes et culture, de Finances et administration, et d'Infrastructure et services technologiques médias (ISTM), ainsi qu'une portion de l'amortissement.

La programmation comprend les émissions produites avec notre participation (émissions non acquises) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non-courants. Les émissions non acquises sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non-courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non-courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le plan d'amortissement présenté dans cette section, ou lorsque ces coûts sont jugés non recouvrables.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous devons déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du plan d'amortissement pour la programmation. Nous examinons l'utilisation que nous prévoyons faire de notre programmation à la fin de chaque exercice.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.

Nous avons estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Telecommunications Inc. (Rogers) pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B.

Plan d'amortissement

Dans le cas de nos émissions de télévision généraliste comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour CBC	Taux pour Radio-Canada
Programmation de la télévision conventionnelle	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Entre 80% / 20% et 20% / 20% / 20% / 20% / 20%	Entre 100% et 20% / 20% / 20% / 20% / 20%
Programmation des chaînes spécialisées	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Entre 70% / 30% et 50% / 30% / 20%	Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années.
Programmation numérique	Droits de diffusion en continu pour toutes les catégories de programmation	100% lorsque l'émission est disponible en ligne	100% lorsque l'émission est disponible en ligne

Pendant l'exercice, nous avons modifié les taux d'amortissement de certaines catégories de programmation. Ces changements sont le résultat d'une analyse des expériences de diffusion des émissions par genre, des cotes d'écoute et des plans de télédiffusion futurs de la direction. Les changements apportés ont eu une incidence nette significative de 2,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Cette diminution a été comptabilisée à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ». Du fait de la nature des actifs de programmation et de la variabilité de la grille de programmation, il est impraticable d'estimer l'incidence de ces changements sur des périodes futures.

Informations supplémentaires

A. Programmation par catégorie

	31 mars 2021	31 mars 2020
Émissions achevées	155 663	178 875
Émissions en cours de production	116 618	100 712
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	112 126	39 888
	384 407	319 475
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	36 812	79 966
	421 219	399 441

B. Variation de la programmation

	31 mars 2021	31 mars 2020
Solde d'ouverture	399 441	316 356
Acquisitions	1 106 713	1 198 534
Émissions diffusées	(1 084 935)	(1 115 449)
Solde à la fin de l'exercice	421 219	399 441

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, les émissions diffusées comprennent des sorties au titre de la programmation de 8,9 millions de dollars (7,9 millions de dollars en 2020). Les sorties au titre de la programmation sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série. Des sorties ont également été comptabilisées en lien avec la pandémie de COVID-19 (voir la note 2 B).

La Société a conclu une entente avec Rogers qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada*. En vertu de cette entente, nous avons acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et devons, en contrepartie, accorder à Rogers du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires et lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce. Cette entente de sept ans, entrée en vigueur durant l'exercice terminé le 31 mars 2020, est assortie d'une clause de résiliation facultative après la troisième année.

Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour sept ans a été établie et comptabilisée au poste « Programmation » dans nos états financiers consolidés. Une estimation des revenus différés correspondants a été portée au passif dans nos états financiers consolidés. Nous comptabiliserons ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de sept ans de l'entente.

9. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer.

	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
Moins d'un an	6 050	5 825	6 050	5 825
Moins: produits financier non gagnés	(1 909)	-	(2 172)	-
	4 141	5 825	3 878	5 825
Plus d'un an mais avant cinq ans	24 199	19 608	24 199	19 608
Plus de cinq ans	7 058	4 755	13 108	8 228
Moins : produits financiers non gagnés	(5 053)	-	(6 961)	-
	26 204	24 363	30 346	27 836
Total	30 345	30 188	34 224	33 661

Les revenus d'intérêts inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisaient 2,0 millions de dollars pour l'exercice (2,2 millions de dollars en 2020).

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MÉTHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens que nous avons construits comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que nous retirerons les avantages économiques futurs associés à la partie et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.

Nous classons un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous sommes tenus d'estimer la durée d'utilité attendue de nos immobilisations corporelles. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.

Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

Immeubles	15 à 65 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du contrat de location et de la durée de vie économique de l'actif
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Ordinateurs, équipement de bureau et autres	
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans

Informations supplémentaires*A. Coût et amortissement cumulé*

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Coût	2 016 395	1 967 166
Amortissement cumulé	(1 214 458)	(1 169 169)
Total	801 937	797 997

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2020	107 790	459 590	182 739	977 756	148 652	90 639	1 967 166
Acquisitions	101	10	-	8 373	5 754	68 992	83 230
Transferts (note 11)	(5)	9 257	1 114	13 487	7 269	(29 630)	1 492
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(70)	(30)	-	-	-	-	(100)
Sorties et amortissements complets	-	(7 810)	(74)	(23 397)	(3 975)	(137)	(35 393)
Coût au 31 mars 2021	107 816	461 017	183 779	976 219	157 700	129 864	2 016 395
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	-	(260 652)	(41 585)	(758 470)	(108 462)	-	(1 169 169)
Amortissement pour l'exercice	-	(19 870)	(8 267)	(39 912)	(11 629)	-	(79 678)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	43	-	-	-	-	43
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	7 559	36	22 777	3 974	-	34 346
Amortissement cumulé au 31 mars 2021	-	(272 920)	(49 816)	(775 605)	(116 117)	-	(1 214 458)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	107 816	188 097	133 963	200 614	41 583	129 864	801 937

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2019	107 746	476 560	69 895	1 013 947	158 140	122 400	1 948 688
Acquisitions	-	21	-	12 631	5 375	106 398	124 425
Transferts (note 11)	-	10 032	116 403	8 711	7 697	(138 159)	4 684
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	44	(12)	-	16	-	-	48
Sorties et amortissements complets	-	(27 011)	(3 559)	(57 549)	(22 560)	-	(110 679)
Coût au 31 mars 2020	107 790	459 590	182 739	977 756	148 652	90 639	1 967 166
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	(254 443)	(40 290)	(761 823)	(118 843)	-	(1 175 399)
Amortissement pour l'exercice	-	(26 568)	(4 344)	(51 916)	(12 053)	-	(94 881)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	12	-	(5)	-	-	7
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	20 347	3 049	55 274	22 434	-	101 104
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	-	(260 652)	(41 585)	(758 470)	(108 462)	-	(1 169 169)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	107 790	198 938	141 154	219 286	40 190	90 639	797 997

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles, consulter la note 27 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	65 724	78 979
Coûts de transmission, distribution et collecte	13 580	15 462
Administration nationale	374	440
Total	79 678	94 881

B. Dépréciation et autres charges

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2021 (néant en 2020).

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

En conformité avec notre plan financier qui prévoit notamment la réduction de notre empreinte immobilière, des actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2021, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 31 mars 2020). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Les pertes et gains nets non significatifs survenus pendant l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement de nos actifs.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Durant l'exercice, nous avons transféré un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme. Cette transaction a donné lieu à la décomptabilisation d'une charge de 4,6 millions de dollars. Nous avons aussi comptabilisé une perte de 1,8 million de dollars sur la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre de radiodiffusion de Toronto qui s'est poursuivie à l'exercice considéré, ainsi qu'une perte de 1,5 million de dollars sur de l'équipement technique désuet.

D'autres pertes et gains nets non significatifs survenus pendant l'exercice terminé le 31 mars 2020 sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement de nos actifs.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et que nous contrôlons. Nos immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour nos besoins.

MÉTHODES COMPTABLES

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.

Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- l'application est techniquement faisable;
- nous entendons achever l'application en vue de la mettre en service;
- nous pouvons mettre en service l'application;
- il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable;
- nous disposons de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser;
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, nous devons estimer ces durées.

À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Informations supplémentaires*A. Coût et amortissement cumulé*

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Coût	206 693	196 327
Amortissement cumulé	(174 256)	(171 466)
Total	32 437	24 861

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels d'immobilisations acquis	Projets inachevés	Total
Coût au 31 mars 2020	139 504	51 603	5 220	196 327
Acquisitions	-	700	15 554	16 254
Transferts (note 10)	886	2 432	(4 810)	(1 492)
Sorties et amortissements complets	(4 322)	(74)	-	(4 396)
Coût au 31 mars 2021	136 068	54 661	15 964	206 693
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	(137 450)	(34 016)	-	(171 466)
Amortissement pour l'exercice	(911)	(6 275)	-	(7 186)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	4 322	74	-	4 396
Amortissement cumulé au 31 mars 2021	(134 039)	(40 217)	-	(174 256)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	2 029	14 444	15 964	32 437

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels d'immobilisations acquis	Projets inachevés	Total
Coût au 31 mars 2019	142 311	46 823	5 668	194 802
Acquisitions	-	1 014	13 279	14 293
Transferts (note 10)	1 087	7 956	(13 727)	(4 684)
Sorties et amortissements complets	(3 894)	(4 190)	-	(8 084)
Coût au 31 mars 2020	139 504	51 603	5 220	196 327
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	(140 335)	(32 532)	-	(172 867)
Amortissement pour l'exercice	(1 009)	(5 667)	-	(6 676)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	3 894	4 183	-	8 077
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	(137 450)	(34 016)	-	(171 466)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	2 054	17 587	5 220	24 861

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, consulter la note 27 A.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice (néant en 2020).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	6 809	6 356
Transmission, distribution et collecte	326	288
Administration nationale	51	32
Total	7 186	6 676

B. Sorties

Au cours de l'exercice 2020-2021, nous avons cédé des licences logicielles en échange d'une contrepartie non monétaire. Cette transaction a donné lieu à un gain de 3,2 millions de dollars. Aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une sortie en 2019-2020.

12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent principalement de baux immobiliers pour accueillir des bureaux et l'équipement technique nécessaire à nos activités de transmission. De façon générale, les baux de locaux pour bureaux sont valides pour une durée de 2 à 37 ans, et ceux pour l'équipement technique (comprenant nos actifs de transmission), pour une durée de 3 à 35 ans.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

On considère qu'un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Le contrôle de l'utilisation d'un bien déterminé est conféré si le contrat nous accorde :

- le droit de contrôler le bien en question. Si le fournisseur du bien détient le droit substantiel de le remplacer, le bien n'est pas déterminé;
- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût à la date de prise d'effet. Le coût se compose de l'obligation locative initiale (se reporter à la note 17) et de tous les paiements de loyer avant la prise d'effet du contrat ou à cette date et les coûts directs initiaux, moins les incitatifs reçus. Par la suite, ces actifs sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La norme IAS 36 est appliquée afin de déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.

Pour établir la durée du contrat, nous tenons compte de toute option de prolongation ou de résiliation prévue au contrat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, selon la méthode linéaire, s'effectue sur la durée utile du bien ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.

Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location à court terme, dont la durée est de douze mois ou moins.

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si un accord constitue un contrat de location à la date de passation du contrat et pour en évaluer la durée.

La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat et des options de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. Nous avons l'intention d'exercer les options de prolongation prévues au contrat et de ne pas exercer les options de résiliation lorsqu'il y a des avantages économiques rattachés à la décision en question.

Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (soit une valeur inférieure à 5 000 \$ comme déterminée par la Société).

Informations supplémentaires

Au 31 mars 2021	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 230	313 529	4 211	19 494	339 464
Charge d'amortissement pour l'exercice	346	17 015	602	3 802	21 765

Au 31 mars 2020	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 270	333 527	4 813	17 891	358 501
Charge d'amortissement pour l'exercice	344	11 551	602	3 859	16 356

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, la valeur des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation se chiffre à 12,5 millions de dollars (215,7 millions de dollars au 31 mars 2020).

13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créiteurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES

Les créiteurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux créiteurs et charges à payer.

Informations supplémentaires

	31 mars 2021	31 mars 2020
Fournisseurs	36 519	54 198
Charges à payer	48 911	50 499
Charge d'impôt à payer	31 149	-
Autres	2 999	11 271
Total	119 578	115 968

14. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

MÉTHODES COMPTABLES

Une provision est comptabilisée quand :

- nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable que nous devons éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de notre obligation à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que nous entendons prendre au regard de son obligation.

Informations supplémentaires

Au 31 mars 2021	Légales et autres	Environnementales	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Solde d'ouverture	29 472	273	-	29 745
Provisions supplémentaires comptabilisées	6 654	65	873	7 592
Provisions utilisées	(6 165)	(201)	-	(6 366)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(10 599)	-	(491)	(11 090)
Solde à la fin de l'exercice	19 362	137	382	19 881

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre nous. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue ne peut être déterminée avec certitude ou dont les sorties de ressources sont improbables sont réputées être des éventualités et aucune provision n'est comptabilisée dans nos états financiers consolidés.

Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque nous nous efforçons de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous offrons des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Régimes de retraite à prestations définies</u></p> <p>Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.</p> <p>Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des services – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. Nous comptabilisons ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié. • Revenus ou charges d'intérêts nets – Comptabilisés en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies. <p>Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre nos diverses fonctions dans l'État consolidé du résultat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réévaluations – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. Nous avons pour politique de les virer directement aux résultats non distribués. 	<p>La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime.</p> <p>Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.</p> <p>Nous nous référons à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies.</p> <p>Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 15 C.</p>
<p>Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.</p>	

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les AAPE de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut.

Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

Nous comptabilisons la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que l'on s'attend à payer si nous avons une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET
JUGEMENTS COMPTABLES
IMPORTANTES

Nous comptabilisons les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle nous ne pouvons plus retirer notre offre d'indemnité; et (b) la date à laquelle nous comptabilisons les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Dans le cas d'un départ volontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant notre capacité de retirer notre offre prend effet. Dans le cas d'un départ involontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi quand nous avons communiqué un plan de licenciement à l'employé concerné.

Informations supplémentaires*A. Actif/passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel*

L'actif et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Actif au titre du régime de retraite	-	-	868 261	689 590
Passifs au titre des régimes de retraite	-	-	128 163	120 375
Autres avantages postérieurs à l'emploi	-	-	115 160	114 117
Indemnités de vacances	76 867	68 136	-	-
Indemnités de cessation d'emploi	9 957	6 231	-	-
Passifs liés aux salaires	132 567	126 242	-	-
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	219 391	200 609	243 323	234 492

Le montant de notre obligation au titre de nos régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	8 163 234	-	-	7 470 541	-	-
Obligation au titre des prestations définies	7 294 973	128 163	115 160	6 780 951	120 375	114 117
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	868 261	(128 163)	(115 160)	689 590	(120 375)	(114 117)

Nous souscrivons à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies

Le Régime de retraite de Radio-Canada (le « Régime ») couvre la quasi-totalité de nos employés. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension (la Loi)* et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2020. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes.

Les actifs du Régime et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2021.

Le Régime est exposé aux risques suivants :

- **Risque de capitalisation :** Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le Régime obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permet d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la fluctuation constante de ses obligations.

- **Autres risques :** Les actifs du Régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés

Nous souscrivons aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme

Nous fournissons à nos employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1er avril 2005 et le 1er octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services

donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.

- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles des régimes non contributifs d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2018.

B. Hypothèses actuarielles importantes

Voir la note 2 B pour connaître les effets de la pandémie sur la comptabilité des régimes de retraite.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 mars 2021	31 mars 2020
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	3,79%	3,32%
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,30%	3,79%
Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service	2,68%	3,48%
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	2,68%	3,48%
Taux d'actualisation – assurance vie	3,14%	3,75%
Mortalité	table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B	table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50 % en 2021 à 2023 2,50 % par la suite	1,50 % en 2020 et 2021 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040	4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040
Indexation des prestations en cours de versement	1,86%	1,86%

C. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Sensibilité du taux d'actualisation				
hausse de 100 points de base	-13,4%	-13,0%	-7,6%	-7,2%
baisse de 100 points de base	17,2%	16,8%	9,0%	8,6%
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
hausse de 100 points de base	2,6%	2,0%	5,5%	5,1%
baisse de 100 points de base	-2,3%	-1,7%	-5,0%	-4,6%
Taux attendu d'augmentation future des prestations de retraite				
hausse de 100 points de base	14,1%	13,5%	1,1%	1,0%
baisse de 100 points de base	-11,5%	-11,1%	-0,9%	-0,8%
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	3,3%	3,1%	-1,4%	-1,5%
Retraités vivent un an de moins	-3,3%	-3,1%	1,6%	1,7%
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé				
hausse de 100 points de base	S. O.	S. O.	2,5%	1,9%
baisse de 100 points de base	S. O.	S. O.	-2,0%	-1,6%

S. O. - Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2019.

En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif¹ du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du Régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers;
- quantifier la tolérance au risque du Régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles.

D. Taux de cotisation

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État*		
1er avril au 30 juin	8,13%	8,37%
1er juillet au 31 mars	8,27%	8,13%
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État*		
1er avril au 30 juin	10,69%	11,00%
1er juillet au 31 mars	10,87%	10,69%

*En 2021, ce maximum est de 61 600\$ (58 700\$ en 2020, 57 400\$ en 2019)

E. Total des paiements

Nous avons effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Prestations versées directement à des bénéficiaires	13 286	14 958
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	58 870	56 454
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	72 156	71 412

¹ Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

F. Profile des échéances

Le profil des échéances de notre obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Durée moyenne de l'obligation de retraite	15,2 années	14,8 années	8,1 années	7,8 années
Participants actifs	21,7 années	21,8 années	8,1 années	7,9 années
Participants - prestations différées	22,9 années	19,6 années	S. O.	S. O.
Retraités	11,0 années	10,7 années	7,3 années	6,7 années
S. O. - Sans objet				

Nous comptons cotiser 58,2 millions de dollars à nos régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

G. Obligation au titre des prestations définies

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	6 901 326	114 117	7 192 327	122 580
Coût des services rendus	109 004	5 322	124 783	5 398
Coût financier	258 514	4 023	236 484	3 685
Cotisations des employés	57 881	-	61 423	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	106 831	1 943
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	452 111	4 984	(531 049)	(4 531)
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	(31 960)	-	30 856	-
Prestations versées	(323 740)	(13 286)	(320 329)	(14 958)
Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice	7 423 136	115 160	6 901 326	114 117

H. Juste valeur des actifs du Régime

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2021		31 mars 2020	
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	7 470 541	-	7 566 902	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(8 000)	-	(7 000)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	279 089	-	247 736	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	628 593	-	(134 645)	-
Cotisations des employés	57 881	-	61 423	-
Cotisations de la Société	58 870	13 286	56 454	14 958
Prestations versées	(323 740)	(13 286)	(320 329)	(14 958)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	8 163 234	-	7 470 541	-

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total	
	31 mars 2021				
Actifs de placements					
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	449 290	-	-	449 290
	Obligations canadiennes	-	2 493 547	988 106	3 481 653
	Titres à revenu fixe	-	-	61 658	61 658
Actions	Canadiennes	-	484 832	-	484 832
	Internationales	1 955 197	392 092	-	2 347 289
Placements stratégiques	Placements immobiliers	22 668	-	943 133	965 801
	Placements privés	-	-	524 336	524 336
Autres	Dérivés	-	1 084	-	1 084
Total des actifs de placements	2 427 155	3 371 555	2 517 233	8 315 943	
Passifs de placements					
Titres à revenu fixe	Titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	(32 423)	-	(32 423)
Autres	Dérivés	-	(137 759)	-	(137 759)
Actions	Options	(56)	-	-	(56)
Total des passifs de placements		(56)	(170 182)	-	(170 238)
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	17 529
Juste valeur des actifs du régime	2 427 099	3 201 373	2 517 233	8 163 234	

		Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total
31 mars 2020					
Actifs de placement					
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	513 198	5 158	-	518 356
	Obligations canadiennes	-	2 280 996	975 715	3 256 711
	Titres à revenu fixe	-	-	38 650	38 650
Actions	Canadiennes	161 161	282 888	-	444 049
	Internationales	1 497 464	351 322	-	1 848 786
Placements stratégiques	Placements immobiliers	18 401	-	742 581	760 982
	Placements privés	-	-	746 248	746 248
	Fonds spéculatifs	-	-	46 735	46 735
Autres	Dérivés	-	1 908	-	1 908
Total des actifs de placement		2 190 224	2 922 272	2 549 929	7 662 425
Passifs de placement					
Titres à revenu fixe	Titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	(76 994)	-	(76 994)
Autres	Dérivés	-	(145 841)	-	(145 841)
Total des passifs de placement		-	(222 835)	-	(222 835)
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	30 951
Juste valeur des actifs du régime		2 190 224	2 699 437	2 549 929	7 470 541

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont pour la plupart établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 951,0 millions de dollars, soit 12,95 % (159,0 millions de dollars en 2020, soit 2,14 %).

I. Coûts des régimes à prestations définies

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Coût des services rendus	114 326	130 181
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	8 000	7 000
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	262 537	240 169
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(279 089)	(247 736)
Autres	2 564	(469)
Charge comptabilisée en résultat net	108 338	129 145
Moins:		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	206 022	260 836
Total	(97 684)	(131 691)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 1 379,8 millions de dollars au 31 mars 2021 (gains de 1 173,8 millions de dollars au 31 mars 2020).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	104 005	123 979
Coûts de transmission, distribution et collecte	3 250	3 874
Administration nationale	1 083	1 292
Total	108 338	129 145

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élevait à 1 004,8 millions de dollars (1 014,5 millions de dollars en 2020).

16. OBLIGATIONS FINANCIÈRES

Les obligations financières comprennent la dette obligataire et les effets à payer.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Obligations financières courantes		
Dette obligataire	26 071	25 194
Effets à payer	9 661	9 413
	35 732	34 607
Obligations financières non courantes		
Dette obligataire	146 569	167 389
Effets à payer	54 903	63 434
	201 472	230 823
Total des obligations financières	237 204	265 430

A. Dette obligataire

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (CCR) a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par notre relation avec la Fiducie du CCR, nous offrons en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons pour les locaux occupés par notre personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 123,9 millions de dollars (131,1 millions de dollars au 31 mars 2020). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	26 071	25 194
Plus d'un an mais avant cinq ans	100 521	93 359
Plus de cinq ans	46 048	74 030
Total	172 640	192 583

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 13,1 millions de dollars (14,5 millions de dollars en 2020).

B. Effets à payer

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 6 et 9.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	9 661	9 413
Plus d'un an mais avant cinq ans	38 467	36 685
Plus de cinq ans	16 436	26 749
Total	64 564	72 847

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 3,2 millions de dollars (3,6 millions de dollars en 2020).

17. OBLIGATIONS LOCATIVES

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants, à la date de prise d'effet du contrat. Comme nos contrats de location ne comportent aucun taux implicite, nous utilisons notre taux d'emprunt marginal hypothétique fondé sur l'information disponible à la date de prise d'effet qui a servi à déterminer la valeur actualisée des paiements de loyer. Nous réévaluons l'obligation locative liée à un contrat de location (et rajustons en conséquence la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation) chaque fois que la durée du contrat est modifiée, que l'évaluation du prix d'exercice d'une option d'achat change, que les paiements de loyer exigibles changent par suite du mouvement d'un indice ou d'un taux auquel le contrat est lié, ou lorsqu'une modification est apportée au contrat sans qu'elle soit considérée comme un contrat distinct.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est fondé sur le taux d'emprunt marginal hypothétique à la prise d'effet du contrat et/ou à la date d'entrée en vigueur de la modification du bail, le cas échéant.

Les paiements de loyer propres à des contrats de location à court terme (dont la durée est d'au plus 12 mois) et à des actifs de faible valeur sont comptabilisés dans les « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques » et les « Coûts de transmission, distribution et collecte » selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

Les paiements de loyer pris en compte dans l'appréciation de l'obligation locative comprennent les montants suivants :

- les paiements fixes, diminués des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge financière est constatée dans l'État consolidé du résultat sur toute la durée du contrat afférent de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation pour chaque période.

Si un contrat comporte une composante locative et une ou plusieurs composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives.

Informations supplémentaires

	31 mars 2021	31 mars 2020
Terrains	2 157	2 198
Immeubles	304 732	321 270
Améliorations locatives	4 603	5 195
Équipement technique	20 507	19 696
Total	331 999	348 359

Analyse des échéances

	31 mars 2021	31 mars 2020
Flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	26 814	27 498
Un à cinq ans	94 979	99 854
Plus de cinq ans	326 859	354 513
Total des obligations locatives non actualisées	448 652	481 865
Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière	331 999	348 359

Montants comptabilisés à l'État consolidé du résultat

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 :

- aucune dépense ni aucun engagement importants liés à des contrats de location à court terme n'ont été constatés;
- aucune dépense importante liée à des contrats de location de faible valeur n'a été constatée;
- aucun profit ni perte résultant de transactions de cession-bail n'ont été constatés.

Montants comptabilisés à l'État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location totalisaient 27,6 millions de dollars (37,2 millions de dollars en 2020). La charge d'intérêts liée aux obligations locatives et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 9,4 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2020).

Certains des baux dans lesquels nous sommes locataires contiennent des paiements de loyer variables liés à un indice ou à un taux. Ce type de paiement est commun dans le secteur immobilier.

18. REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS

Les revenus différés et autres passifs constituent des compensations reçues à l'avance pour des installations, des services de production et d'autres services non encore fournis.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus.

Nous avons estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Telecommunications Inc. pour la sous-licence de diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B.

Informations supplémentaires

	31 mars 2021	31 mars 2020
Solde d'ouverture	53 807	22 916
Revenus différés durant l'exercice	11 342	64 181
Revenus comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(16 536)	(33 290)
Solde à la fin de l'exercice	48 613	53 807

REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient nos résultats et les flux de trésorerie. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

19. REVENUS

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré à nos clients à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Nos principales sources de revenus sont :

- la publicité;
- les revenus d'abonnement;
- les revenus de production;
- les ventes d'émissions et de droits de diffusion.

Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si nous ne pouvons pas estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, nous évaluons la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit la durée de crédit que nous appliquons en moyenne.

La méthode comptable utilisée pour chacune de nos sources de revenus principales est détaillée ci-dessous.

Les contrats conclus entre nous et nos clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, nous affectons à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Nous déterminons généralement les prix de vente spécifiques en nous fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires.

Nous avons choisi d'appliquer les méthodes de simplification décrites ci-dessous :

- Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins.
- Nous n'ajustons pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où nous fournissons le service et celui où nous recevons le paiement d'un client.

En plus de ces principales sources de revenus, nous constatons également des revenus pour nos droits de retransmission canadiens.

Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales.

Il faut également porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction.

Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.

Pour plus de détails sur nos jugements importants par source de revenus, se reporter aux tableaux ci-dessous.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Publicité — télévision ¹	198 728	219 884
Publicité — services numériques	54 744	42 593
Revenus d'abonnement	124 045	123 466
Revenus de production ²	19 739	28 313
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	23 618	23 842
Droits de retransmission canadiens	5 542	14 000
Commandites d'émissions	331	1 455
Autres services	4 675	4 030
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	431 422	457 583
Revenus de location	33 146	33 919
Revenus financiers et produits de placement	6 953	10 883
Gain (perte) provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(2 002)	1 318
Autres droits de retransmission	33 289	-
Gain (perte) sur taux de change	1 136	(608)
Autres gains et pertes	-	1 318
Autres sources de revenus*	72 522	46 830
	503 944	504 413

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

¹ Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, le poste « Publicité – télévision » comprenait des revenus provenant d'échange de services de 0,9 million de dollars (1,9 millions de dollars en 2020).

² Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, le poste « Revenus de production » comprenait des revenus provenant d'échange de service de 8,3 millions de dollars (12,5 millions de dollars en 2020).

Changement de présentation

Comme le mentionne la note 2 A, nous avons modifié le classement de nos revenus provenant de la production commerciale et des plateformes de médias sociaux dans le but de mieux rendre compte de la nature de ces revenus. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, ce changement a donné lieu à des reclassements de 4,3 millions de dollars de « Revenus de production » à « Publicité – télévision » et de 0,9 million de dollars de « Revenus de production » à « Publicité – services numériques » pour la production commerciale, et de 3,5 millions de dollars de « Ventes d'émissions et de droits de diffusion » à « Publicité – services numériques » pour les plateformes de médias sociaux.

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATIONS	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Nous offrons des services de publicité à la télévision et sur nos plateformes numériques. Nous tirons des revenus de ventes publicitaires quand nous vendons des placements publicitaires pour lesquels nous recevons une contrepartie monétaire ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs.</p> <p>Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente.</p> <p>Nous offrons aussi des services de création, qui vont de la conception à la production et à l'intégration des publicités pour la télévision et les plateformes numériques. Les services de création sont inclus dans les contrats de vente de publicité, mais sont considérés comme des obligations de prestation distinctes.</p>	<p>Les revenus tirés de la fourniture de services publicitaires sont comptabilisés au moment où la publicité est diffusée et où les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints.</p> <p>Quand ce niveau garanti de cotes d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints.</p> <p>Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées.</p> <p>Les revenus découlant des services de création sont comptabilisés quand le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Revenus publicitaires		
Services anglais	122 471	122 382
Services français	131 001	140 095
Total des revenus publicitaires	253 472	262 477

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATIONS	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Nous offrons en permanence notre programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes spécialisées; • à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne. <p>Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle.</p>	<p><u>Revenus tirés des abonnements à des chaînes spécialisées</u></p> <p>Nous remplissons l'obligation de prestation au moment où nous transmettons à l'EDR un signal de qualité de notre chaîne de télévision spécialisée, conformément aux conditions du contrat.</p> <p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation.</p> <p><u>Abonnements à des services en ligne</u></p> <p>L'obligation de prestation est remplie au moment où nous donnons accès à notre contenu aux clients en ligne.</p> <p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Revenus d'abonnement		
Services anglais	62 612	63 610
Services français	61 433	59 856
Total des revenus d'abonnement	124 045	123 466

MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATIONS	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Les revenus de production sont générés principalement par les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• La <u>location d'installations et de services</u> à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipements et de personnel (selon un nombre d'heures).• Les <u>services de diffuseur hôte</u> – Nous passons des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques. <p>Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat.</p>	<p>Les revenus de production sont comptabilisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de la <u>location de nos installations et de nos services</u>. Nous recevons une rémunération pour chaque jour de service en fonction des taux journaliers convenus. La contrepartie pour tout service supplémentaire fourni est comptabilisée en tant que revenu dans la période au cours de laquelle le service est fourni. Les revenus sont comptabilisés selon le tarif fixé par jour où le service de location d'installations et de services est fourni.• progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat. La contrepartie pour les <u>services de diffuseur hôte</u> consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat.
<p>Nous tirons des revenus de la vente de licences de diffusion quand nous concluons des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger.</p> <p>Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »).</p> <p>Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison de programmation, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de performance combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences.</p>	<p>Les revenus tirés de la vente de licences de diffusion sont comptabilisés au moment où le contenu est remis et où la licence entre en vigueur.</p> <p>La contrepartie est constituée des prix déterminés dans le contrat pour le contenu ou la licence.</p>
<p>Nous tirons des revenus de contrats de location quand nous passons avec des tiers des contrats pour louer de l'espace excédentaire dans nos immeubles et/ou nos pylônes de transmission.</p>	<p>Les revenus tirés des contrats de location sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat et conformément à IFRS 16 <i>Contrats de location</i>.</p>
<p>Les autres droits de retransmission surviennent lorsque la Société revendique un droit à une part des redevances de droits d'auteur étrangers pour les signaux retransmis à l'extérieur du Canada.</p>	<p>Les autres droits de retransmission sont comptabilisés sous réserve d'un règlement du droit d'auteur qui a été confirmé par la juridiction concernée.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Autres revenus		
Revenus de production		
Services anglais	8 411	13 682
Services français	11 328	14 631
Total des revenus de production	19 739	28 313
Ventes d'émissions et de droits de diffusion		
Services anglais	17 023	16 183
Services français	6 595	7 659
Total des ventes d'émissions et de droits de diffusion	23 618	23 842
Revenus de location*	33 146	33 919
Droits de retransmission canadiens	5 542	14 000
Commandites d'émissions	331	1 455
Gain (perte) provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers*	(2 002)	1 318
Autres droits de retransmissions*	33 289	-
Gain (perte) sur taux de change*	1 136	(608)
Autres services	4 675	4 030
Autres gains et pertes*	-	1 318
	76 117	55 432
Total des autres revenus	119 474	107 587

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Soldes contractuels

Les **actifs sur contrat** représentent notre droit en échange de services déjà fournis à un client lorsque ce droit est subordonné à autre chose que le passage du temps. Les actifs sur contrat ont essentiellement trait aux redevances issues d'ententes de retransmission liées à des obligations de prestation déjà fournies. À titre de titulaire de droits d'auteur d'émissions de radio et de télévision, nous avons droit à des revenus issus de droits de retransmission à mesure que des signaux éloignés sont retransmis au Canada ou à l'étranger. Notre droit à la contrepartie dépend du tarif fixé par la Commission du droit d'auteur du Canada et de notre part au sein des diverses sociétés de gestion de droits de retransmission.

Les actifs sur contrat sont présentés sous « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière. Les créances clients et autres créances comprennent 9,5 millions de dollars d'actifs sur contrat au 31 mars 2021 (9,1 million de dollars au 31 mars 2020). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour les périodes considérées.

Les **passifs sur contrat** concernent principalement les paiements reçus d'un client avant que nous ayons fourni les services afférents. Ils proviennent principalement de revenus de diffuseur hôte et de revenus de commandites d'émission. Les passifs sur contrat sont présentés à titre de passifs courants sous « Revenus reportés » dans l'État consolidé de la situation financière. Les revenus reportés comprennent un passif de 8,4 millions de dollars au 31 mars 2021 (7,7 millions de dollars au 31 mars 2020).

Prix de transaction associé aux obligations de prestation restantes

Au titre des sources de revenus comme les revenus d'abonnement, les revenus associés aux obligations de prestation qui restent à remplir correspondent aux revenus contractés qui n'ont pas encore été comptabilisés, diminués de la contrepartie variable entièrement attribuée à des services ou obligations de prestation distincts à pourvoir ultérieurement.

20. FINANCEMENT PUBLIC

Nous recevons une partie importante de notre financement du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.

Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.

Le crédit parlementaire pour l'achat de terrains est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat.

Nous devons estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.

Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion de nos immobilisations corporelles et incorporelles acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations.

Informations supplémentaires

A. Financement public reçu

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes que nous avons reçues sont ventilés comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	1 114 466	1 114 467
Financement au titre de l'inflation salariale	119 418	-
Virement approuvé du financement des activités d'exploitation pour 2021-2022	36 700	-
Virement approuvé du financement des immobilisations pour 2020-2021	33 733	-
Virement net au financement des immobilisations	(12 915)	(16 353)
Financement des activités d'exploitation reçu	1 291 402	1 098 114
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement approuvé au financement des activités d'exploitation pour 2020-2021	(33 733)	-
Virement net du financement des activités d'exploitation	12 915	16 353
Financement des immobilisations reçu	71 513	108 684
Financement du fonds de roulement	4 000	4 000
	1 366 915	1 210 798

Les virements entre crédits doivent être demandés au Parlement et approuvés par celui-ci. Les montants présentés sont conformes au Budget supplémentaire des dépenses publié par le Conseil du Trésor à la suite du processus d'approbation parlementaire.

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et reçu pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

B. Financement des immobilisations différé

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Solde d'ouverture	529 910	528 170
Financement public au titre des immobilisations	71 513	108 684
Amortissement du financement des immobilisations différé	(98 944)	(106 944)
Solde à la fin de l'exercice	502 479	529 910

21. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations locatives et la désactualisation de passifs.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières sont les suivantes :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Intérêts sur les obligations financières (Note 16)	16 286	18 095
Intérêts sur les obligations locatives (Note 17)	9 398	5 559
Autres charges financières sans décaissement	825	699
	26 509	24 353

22. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nos activités ne sont pas assujetties aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

MÉTHODES COMPTABLES

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Notre passif d'impôt exigible est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, nous opérons dans une structure d'exploitation qui apparie les dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont nous disposons, et qui vise l'équilibre à long terme. Nous prélevons des fonds sur nos crédits parlementaires uniquement pour financer nos dépenses d'exploitation, et nous ne pouvons pas contracter d'emprunt pour résorber un déficit de notre fonds de roulement. Par conséquent, nous ne comptons pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans nos états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que nous ne comptons pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de notre structure d'exploitation.

Informations supplémentaires

A. Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application de notre taux d'imposition fédéral de 25,00 % (25,00 % en 2020) au bénéfice comptable, comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	43 311	(14 776)
Différences permanentes	(1 131)	1 614
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	(11 031)	13 162
	31 149	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2021 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

B. Différences temporaires

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes :		
Charges à payer	27 349	34 418
Obligations locatives	331 999	348 359
Régimes de retraite	(740 098)	(569 215)
Passifs liés au personnel	115 160	114 117
Report de pertes prospectif	-	48 360
Créances et placements à long terme	1 262	1 552
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(22 898)	(26 611)
Immobilisations corporelles	(206 037)	(155 799)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(317 664)	(346 204)
Autres	(19 243)	(20 305)
Total	(830 170)	(571 328)

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2036.

23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variations du fonds de roulement

Exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Les variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	(38 778)	4 768
Actif de programmation	(64 932)	(36 011)
Charges payées d'avance	(10 666)	(6 184)
Créditeurs et charges à payer	10 366	4 428
Provisions	(9 864)	(656)
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	14 808	7 642
Passif de programmation	-	(5 659)
Revenus différés et autres passifs	357	9 137
	(98 709)	(22 535)

B. Variations des passifs issus des activités de financement

	1er avril 2020	Flux de trésorerie		Variations non monétaires	31 mars 2021
		Capital	Intérêts et autres variations	Autres variations	
Remboursement des obligations locatives	348 359	(18 199)	(9 409)	11 248	331 999
Remboursement des obligations financières	265 430	(27 536)	(16 976)	16 286	237 204
Distributions aux actionnaires sans contrôle	710	-	-	45	755
Total du passif provenant d'activités de financement	614 499	(45 735)	(26 385)	27 579	569 958

AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées, les engagements et les événements postérieurs.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite de nos instruments financiers et des risques financiers associés, ainsi que de nos politiques et objectifs de la gestion des risques financiers, de notre exposition et de notre vulnérabilité aux risques financiers.

MÉTHODES COMPTABLES

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand nous devenons partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

Classement et évaluation des instruments financiers : Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Nos actifs financiers sont classés et mesurés comme suit :

- les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti;
- les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur (voir tableau ci-dessous) par le biais du résultat net (JVRN);
- les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés sont classés et évalués à la JVRN.

La classification de nos instruments financiers est indiquée dans le tableau ci-dessous.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La quantification des pertes de crédit attendues (PCA) au titre de nos actifs financiers évalués au coût amorti repose sur l'utilisation de modèles complexes et d'hypothèses importantes sur la conjoncture économique et le comportement relatif au crédit.

Le modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte.

La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois.

Informations supplémentaires

A. Classement et risques – aperçu

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Notre stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur notre performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance de la Société, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente nos instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Risques			
	Crédit	Risques du marché		
		Liquidité	Devise	Taux d'intérêt
Évalués et classés au coût amorti:				
Actifs obligataires	X			X
Billets à recevoir	X			X
Créances clients et autres créances	X		X	
Investissement dans un contrat de location-financement	X			X
Créditeurs et charges à payer		X	X	
Obligations financières		X		X
Obligations locatives		X		X
Évalués et classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :				
Trésorerie	X		X	X
Instruments financiers dérivés	X		X	

B. Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et nous amène de ce fait à subir une perte financière. Nous comptabilisons une provision pour les pertes de crédit possibles en application du modèle des PCA prescrit par IFRS 9. Dans le passé, les pertes réelles n'ont pas dépassé les attentes de la direction. Notre exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020.

Trésorerie et titres négociables

Nous avons déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère), et nous estimons qu'il est donc peu probable que nous subissions des pertes.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La direction n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

Nous avons établi une provision pour PCA qui reflète les PCA sur la durée de vie de nos créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Nous appliquons une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur nos taux de pertes historiques par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant de la PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question. Nous effectuons cette évaluation en tenant compte des données quantitatives et qualitatives raisonnables et pouvant être corroborées, y compris les PCA antérieures, les retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit par type de client, et l'information prospective, par exemple celle contenue dans des rapports économiques.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, nous comptabilisons des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours que nous appliquons en moyenne. Par conséquent, une partie importante de nos créances clients est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de notre financement provient du crédit parlementaire, nous jugeons que nous ne sommes pas exposés au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les diffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. Nous n'avons pas de risque important de crédit lié à un seul client et nous atténuons le risque de crédit lié aux créances publicitaires en procédant à des évaluations de crédit au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

Nous ne détenons aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour PCA.

Créances clients et autres créances de plus de 30 jours	31 mars 2021	31 mars 2020
31 à 60 jours	40 868	24 321
61 à 90 jours	1 663	13 700
Plus de 90 jours	19 710	16 906
Total	62 241	54 927

Variation de la provision pour PCA	31 mars 2021	31 mars 2020
Solde d'ouverture	(384)	(506)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	313	281
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(436)	(159)
Solde à la fin de l'exercice	(507)	(384)

Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

Nous détenons des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, nous nous étions assurés de la conformité de la contrepartie avec nos critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. Nous surveillons le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais déléguons la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Actifs obligataires

La *Loi sur la radiodiffusion* nous autorise à placer les fonds que nous gérons dans des obligations ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi nos actifs obligataires sont des obligations hypothécaires du Canada, dont le risque de crédit est faible. Aucune des obligations détenues jusqu'à leur échéance n'est en souffrance ni dépréciée.

Instruments financiers dérivés

Selon la politique sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. Nous effectuons les opérations de couverture du risque de change auprès de différentes contreparties qui remplissent ce critère.

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que nous ayons de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Nous gérons ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, nous surveillons continuellement nos flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le conseil d'administration examine et approuve nos budgets d'exploitation et d'immobilisations, ainsi que toute transaction significative.

Nous ne sommes pas habilités à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances de nos passifs financiers en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2021	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (Note 16)	237 204	289 326	44 512	178 047	66 767
Obligations locatives (Note 17)	331 999	448 652	26 814	94 979	326 859
Total	569 203	737 978	71 326	273 026	393 626

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2020	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (Note 16)	265 430	333 838	44 512	178 047	111 279
Obligations locatives (Note 17)	348 359	481 865	27 498	99 854	354 513
Total	613 789	815 703	72 010	277 901	465 792

D. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

E. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Nous sommes exposés à un risque de change limité du fait de nos revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nous avons pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

Nous atténuons ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, nous sommes peu touchés par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

Quant à l'exposition nette aux devises étrangères, nous sommes principalement exposés au dollar américain (exprimé en dollars canadiens) comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Trésorerie	1 417	1 300
Créances clients et autres créances	32 794	350
Créditeurs et charges à payer	(4 483)	(7 137)
Exposition nette	29 728	(5 487)

Notre exposition aux autres devises étrangères est non significative (non significative en 2020).

F. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, les placements dans des contrats de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur notre résultat net.

Nous avons pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de nos soldes de trésorerie à court terme. Nous pouvons déposer nos liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous faisons affaire avec de nombreuses banques, ce qui nous permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire notre exposition à un instrument de placement particulier.

G. Juste valeur

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos autres actifs et passifs financiers :

	31 mars 2021		31 mars 2020		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sur une base récurrente :						
Trésorerie	90 107	90 107	72 386	72 386	Niveau 1	(a)
Titres négociables	3 802	3 802	-	-	Niveau 1	(a)
Instruments financiers dérivés	-	-	1 410	1 410	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	93 909	93 909	73 796	73 796		
Instruments financiers dérivés	592	592	-	-	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	592	592	-	-		
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Actifs obligataires (courant)	95 678	96 042	85 680	86 090	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir (courant)	3 749	3 749	3 498	3 498	Niveau 2	(a)
Créances clients et autres créances	177 841	177 841	138 398	138 398	Niveau 2	(a)
Investissement dans un contrat de location-financement (courant)	4 141	4 141	3 878	3 878	Niveau 2	(a)
Actifs obligataires (non courant)	26 687	26 829	-	-	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir (non courant)	24 106	26 559	27 855	31 682	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	26 204	30 651	30 346	36 216	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	358 406	365 812	289 655	299 762		
Créditeurs et charges à payer	119 578	119 578	115 968	115 968	Niveau 2	(a)
Obligations financières (courant)	35 732	35 732	34 607	34 607	Niveau 2	(a)
Obligations financières (non courant)	201 472	234 258	230 823	279 374	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	356 782	389 568	381 398	429 949		

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 C. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2021.

(a) La juste valeur de ces instruments avoisine leur valeur comptable en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur de nos divers passifs financiers a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète notre solvabilité.

25. GESTION DU CAPITAL

Nous sommes assujettis à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Nous définissons le capital que nous gérons comme le total de nos capitaux propres, qui correspond à nos résultats non distribués.

Dans la gestion de notre capital, nous avons pour objectifs de :

- préserver notre capacité à assurer la continuité de son exploitation;
- financer nos actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que nous a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, nous effectuons régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communiquons les conclusions au comité de vérification et au conseil d'administration. Notre stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre nos activités d'exploitation et nos activités d'investissement en immobilisations d'une part, et notre financement d'autre part. Nous rajustons cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de notre fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures que nous avons établis pour gérer notre capital sont les mêmes que durant l'exercice 2019-2020.

Nous ne sommes pas soumis à des règles extérieures concernant notre capital.

26. PARTIES LIÉES

Nos parties liées sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, nos filiales, nos principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles nous exerçons une influence notable et notre Régime de retraite. En vertu du principe de la propriété commune, nous sommes liés avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES

Dans le cadre de l'exploitation courante, nous concluons des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Nous les comptabilisons à la juste valeur.

Nous avons choisi de nous prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été comptabilisées à la juste valeur et ne sont pas significatives.

De plus, les paiements en espèces pour nos contributions aux régimes de retraite à prestations définies sont présentés dans la note 15 E.

Nous ne devons aucune somme à des parties liées au 31 mars 2021 (aucune au 31 mars 2020), et aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Nous faisons des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada

Comme il est décrit à la note 9, nous avons investi 122,4 millions de dollars dans des obligations hypothécaires du Canada (OHC) au cours de l'exercice (85,7 millions de dollars au 31 mars 2020). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

Contrats avec d'autres entités liées à des autorités publiques

Mauril est une nouvelle plateforme numérique gratuite et sans publicité, utilisant les contenus variés de la Société comme source d'apprentissage du français et de l'anglais. Financé et parrainé par le gouvernement du Canada, ce nouvel outil, conçu et réalisé par la Société en collaboration avec un comité d'experts pédagogiques, permet d'améliorer la compréhension orale de la langue et de mettre en pratique les apprentissages dans le quotidien. Nous avons reçu un montant de 3,0 millions de dollars (5,2 millions de dollars au 31 mars 2020) du gouvernement du Canada pour fournir les services nécessaires à la création de cette nouvelle plateforme et acquérir des contenus. À la fin de l'exercice, 6,0 millions de dollars ont été comptabilisés dans les revenus différés (5,1 millions de dollars au 31 mars 2020).

C. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Avantages à court terme ¹	4 197	4 384
Avantages postérieurs à l'emploi ²	2 069	2 294
Autres avantages ³	619	437
	6 885	7 115

¹ Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

² Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³ Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2020).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- **Les membres du conseil d'administration**, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La **présidente-directrice générale** est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée.

27. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque nous n'avons pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous sommes le bailleur à plusieurs contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

Pour ce faire, la direction détermine si le contrat de location transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Le cas échéant, il s'agit d'un contrat de location-financement; autrement, il s'agit d'un contrat de location simple.

Nous comptabilisons les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple au poste « Autres revenus » selon la méthode linéaire.

Lorsque nous agissons à titre de bailleur intermédiaire, nous comptabilisons séparément notre participation dans le contrat de location principal et dans le contrat de sous-location. Nous établissons le classement d'un contrat de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation afférents au contrat de location principal.

Si une entente comporte des composantes locative et non locative, nous appliquons IFRS 15 pour répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune de ces composantes.

L'entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble nous appartenant répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40 *Immeubles de placement*.

A. Engagements liés aux émissions et autres

Cette note présente les montants pour lesquels nous nous sommes engagés contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Gestion des installations	73 610	84 845
Programmation	142 592	170 273
Transmission et distribution	18 635	25 321
Soutien et maintenance	53 246	69 912
Immobilisations corporelles et incorporelles ¹	2 895	13 230
Autres	70 716	77 993
	361 694	441 574

¹ Les immobilisations corporelles et incorporelles comprennent un montant de 0,7 millions de dollars relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2021 (2,6 millions de dollars au 31 mars 2020).

Les paiements futurs à effectuer se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	168 262	172 310
Plus d'un an mais avant cinq ans	152 493	205 310
Plus de cinq ans	40 939	63 954
	361 694	441 574

Les engagements liés aux obligations financières sont présentés à la note 24 C.

B. Contrats de location non résiliables

La composante locative des obligations à l'égard du bailleur est comptabilisée au poste « Obligations locatives » de l'État consolidé de la situation financière. La composante non locative de ces obligations ainsi que les contrats de location simple qui sortent du cadre d'IFRS 16 sont indiqués ci-dessous.

Les paiements futurs à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	19 095	19 738
Plus d'un an mais avant cinq ans	70 364	71 361
Plus de cinq ans	335 202	324 394
	424 661	415 493

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 423,2 millions de dollars (412,8 millions de dollars en 2020) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

C. Contrats de location générateurs de revenus

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission nous appartenant. Leur durée varie de 1 à 89 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	12 473	11 515
Plus d'un an mais avant cinq ans	48 103	52 699
Plus de cinq ans	314 611	339 576
	375 187	403 790

Outre les montants présentés ci-dessus, nous nous attendons à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 63,3 millions de dollars (78,0 millions de dollars au 31 mars 2020).